

INITIATIVE « PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » DE L'UDC

UNE ARME DE DESTRUCTION MASSIVE

de la solidarité

de la politique sociale

de la défense des intérêts des salariés

DARIO LOPRENO . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE

Février 2026

Publication en ligne

<https://ssp-vpod.ch/themes/initiative-xenophobe-pas-de-suisse-a-10-millions/decryptage-par-dario-lopreno/>

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
L'UDC, ses satellites et ses alliés	3
Un leurre politique.....	4
Une UDC euro-identitaire-compatible.....	6
Pourquoi un texte d'initiative pour l'essentiel inapplicable?.....	8
<i>L'Autre stigmatisé</i>	8
<i>L'Autre abuseur</i>	9
<i>L'Autre intégrable... ou pas</i>	10
<i>L'Autre criminel</i>	12
<i>Effacer les droits démocratiques internationaux</i>	12
<i>Occuper l'espace politique</i>	13
À l'avant-garde de la guerre des riches contre les autres.....	14
Pour une politique des migrations et d'asile démocratique.....	14
« PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » : XÉNOPHOBIE « DURABLE ».....	16
Les objectifs de l'initiative.....	16
Une xénophobie durable.....	17
Un saut qualitatif du néo-conservatisme?.....	18
« PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » : XÉNOPHOBIE PATRONALE.....	20
Gagnante quoi qu'il en soit.....	20
Tour de passe-passe.....	21
Intensification des taux d'activité.....	21
Rationalisation, automatisation, digitalisation.....	22
« PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » : XÉNOPHOBIE ÉLECTIVE.....	24
Franc lapsus.....	24
Utilitarisme et xénophobie.....	25
Attaque au salaire direct et indirect.....	26
« PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » : LES MURS DE L'IMMIGRATION CHOISIE.....	28
Tri par l'«immigration concertée».....	28
Sélection européenne par la violence.....	29
Groupe para-militaire Frontex.....	29
Murs, barrières, fossés, barbelés, rivières surveillées, drones.....	31
Violence de Schengen.....	31
Encore des murs.....	32
RÉPONSE DU BERGER À LA BERGÈRE 1/2.....	33
Du nouveau avec de vieux ingrédients.....	33
Moins et pire.....	34
Travail détaché.....	35
RÉPONSE DU BERGER À LA BERGÈRE 2/2.....	37
Encore sur les travailleurs détachés.....	37
Une non-régression régressive.....	38
Ratisser large.....	38
Béatitude syndicale.....	39

Nous reproduisons, après l'introduction ci-dessous, six articles parus dans le journal *Services publics*, périodique romand du Syndicat des services publics (SSP), au sujet de l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)» de l'Union démocratique du centre (UDC), sur laquelle les personnes ayant le droit de vote et qui iront voter s'exprimeront probablement courant 2026. Elle est refusée par tous les autres partis du Parlement, mais 25% des membres du Parti libéral-radical (PLR) l'ont soutenue lors de l'assemblée des délégués du 18 octobre 2025. Elle est rejetée par la majorité de l'Assemblée fédérale et par le Conseil fédéral, ainsi que par les grandes associations patronales Union patronale suisse et economiesuisse.

Il s'agit des articles suivants:

«Pas de Suisse à 10 millions!»: xénophobie durable, 8 novembre 2024

«Pas de Suisse à 10 millions!»: xénophobie patronale, 29 novembre 2024

«Pas de Suisse à 10 millions!»: xénophobie électorale, 20 décembre 2024

«Pas de Suisse à 10 millions!»: les murs de l'immigration choisie, 24 janvier 2025

Réponse du berger à la bergère 1/2, 15 août 2025

Réponse du berger à la bergère 2/2, 29 août 2025

INTRODUCTION

L'UDC, ses satellites et ses alliés

L'Union démocratique du centre ¹ a adopté ce nom fin 1971, à l'occasion de la fusion du Parti des Paysans, Artisans et Indépendants (PAI, aussi nommé Parti des paysans artisans et bourgeois, PAB) – représenté au Conseil fédéral depuis 1929 – et des deux Partis démocratiques (PD) de Glaris et des Grisons. Trois autres formations sont membres de son groupe parlementaire fédéral, la Lega dei Ticinesi, l'Union démocratique fédérale (UDF) et le Mouvement citoyen genevois (MCG). Par ailleurs l'association Pro Suisse, issue principalement de l'ex-Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN, fondée en 1986), est plus que proche de l'UDC. Vraisemblablement, l'UDC et ses alliés fidèles (Lega, UDF, MCG, Pro Suisse) forment la plus grande force politique mais aussi populaire du pays. Les médias attribuent à l'UDC quelque 90 000 membres, mais l'estimation n'a pas changé depuis bientôt dix ans; quant à Pro Suisse elle compterait, selon les sources, entre 25 000 et 40 000 membres, avec probablement un grand nombre de doubles adhésions avec l'UDC ou l'UDF. L'UDC serait l'un des deux principaux partis

¹ L'UDC porte ce nom en français, italien et romanche, mais se nomme littéralement Parti du peuple suisse (Schweizerische Volkspartei, SVP) en allemand.

suisse en termes d'adhérent-e-s, avec le PLR qui déclare regrouper plus de 100 000 membres. L'UDC est le premier parti suisse en termes de sièges gagnés lors des dernières élections fédérales au Conseil national, avec 31%, soit 1,5 fois plus que le second parti, le Parti socialiste, mais se situe en 4^e position au Conseil des États avec 13% des sièges, loin derrière les partis du Centre, libéral-radical et socialiste.

Son opposition systématique à l'Union européenne (UE), à la libre circulation des personnes, ses positions invariablement xénophobes et anti-politique sociale ne doivent pas uniquement être comprises comme une orientation politique identitaire. Tout d'abord, ses positions reçoivent l'adhésion d'une partie significative des associations patronales et des autorités, probablement parce que les cercles dominants – dont les dirigeant-e-s démocrates du centre font partie intégrante –, voient dans la limitation de la main-d'œuvre un levier essentiel pour contraindre les entreprises à rationaliser davantage encore les processus de production. L'objectif est ici d'économiser le facteur travail afin de rester compétitifs face à la concurrence internationale et donc de garantir de hauts profits. C'est là un des aspects constitutifs du parti pris historique des autorités et de la grande bourgeoisie suisses en faveur d'une réelle xénophobie, y compris institutionnelle. Ce qu'explique clairement, déjà en 1967, le Rapport du Conseil fédéral sur l'initiative de l'Action nationale ². Ensuite, il existe un réel utilitarisme xénophobe, avec la constante préoccupation de maintenir la division des salarié-e-s par la multiplication des statuts légaux et la précarité du permis de séjour ou de travail (et aussi des non-permis). Et enfin, toujours dans l'optique d'accroître la marge de profit patronal, l'UDC joue un rôle réel d'avant-garde dans la lutte pour le démantèlement des acquis sociaux – aussi restreints soient-ils devenus –, s'attaquant ainsi au salaire indirect (les prestations sociales reçues ou pouvant être reçues par les salarié-e-s). C'est une avant-garde néoconservatrice utile par sa puissance politique, par sa malheureuse efficacité, mais aussi par le fait qu'elle peut être désavouée... afin d'imposer des limitations drastiques mais moins violentes que celles qu'elle propose, ce qui permet souvent aux autorités, et également à l'agauche, de crier victoire pour faire passer la défaite des travailleurs-euses. C'est l'un des jeux de rôle fondamentaux de la politique institutionnelle et syndicale dans ce pays.

Un leurre politique

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)» de l'UDC est un vrai leurre politique. Reprenant une vieille tradition historique de l'extrême droite parlementaire, l'UDC utilise la «surpopulation» et la «patrie» en guise de chimères au centre de sa narration politique xénophobe. Comme, par exemple, avec cette affirmation traitant de la politique d'asile – soit dit en passant, le domaine de l'asile entier ne représente au total (requérant-e-s, réfugié-e-s, admis-es provisoirement) que 2,5% de la

² Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'initiative populaire contre la pénétration étrangère (du 29 juin 1967), 17 août 1967, chapitre 4. Évolution depuis 1960.

population du pays fin 2024 ³ mais, à entendre l'UDC, on dirait qu'il s'agit de 10 à 20 fois plus ⁴ – dans un article au titre sans détours (*Trop d'étrangers et pas les bons – les solutions de l'UDC*) : «notre patrie est en train de se faire détruire à petit feu; c'est à peu près aussi rassurant que d'être sur le Titanic et de dire ce n'est [qu']une petite fuite; nous savons comment cela s'est terminé» ⁵.

Le parti «démocratique du centre» (dénomination des plus étonnantes dans le cas d'espèce) reprend ainsi les vieux thèmes déjà en vogue dans les années 1930 et remis à l'ordre du jour dans les années 1960 et 1970, lorsque l'Action nationale contre la surpopulation étrangère du peuple et de la patrie (*Nationale Aktion gegen die Überfremdung von Volk und Heimat*, fondée en 1961), de James Schwarzenbach ⁶, a lancé ses deux initiatives xénophobes ⁷. La première, déposée en 1965 et retirée trois ans plus tard, portait un nom caricaturalement significatif du niveau de névrose phobique des xénophobes: «contre la pénétration étrangère» (sic!); vocables freudiens que reprend abondamment le Conseil fédéral ⁸. La seconde, «contre l'emprise étrangère» a été soumise au vote en 1970 et acceptée par 46% des votants. Précisons que l'utilisation du terme emprise, c'est-à-dire l'action de prendre par expropriation, exprime sur le fond la même disposition anxigène que celle exprimée par l'actuelle expression jumelle de «grand remplacement». L'Action nationale liait *Überfremdung* (littéralement sur-étrangéisation, habituellement traduit par surpopulation étrangère) et *Heimat* ⁹. *Heimat* comme équivalent de maison, chez soi, pays, pays natal, petite patrie, parfois patrie tout court, et finalement terroir ¹⁰ voire territoire du «nous». Un mélange patriotique-xénophobe-préservateur de la nature.

3 SEM, Statistique en matière d'asile 2024, 17 février 2025 et OFS, Plus de 9 millions d'habitants en Suisse en 2024, malgré un recul des naissances, 3 avril 2025.

4 Un peu comme en France où, après des décennies de matraquage islamophobe, les sondages récents indiquent que la majorité des sondé-e-s pensent qu'il y aurait plus de 30% de «musulmans» alors qu'elles sont quelque 8% (sondages qui ne tiennent pas compte du fait que le qualificatif musulman recouvre toutes les pratiques et non-pratiques possibles). Cf. Guillaume Poingt, Les Français estiment que les musulmans représentent 31% de la population française, *Les Échos*, 10 décembre 2016.

5 Mike Egger, *Trop d'étrangers et pas les bons – les solutions de l'UDC*, 16 août 2025, site de l'UDC.

6 James Schwarzenbach a été, avant les années 1960, membre du Front national, une organisation suisse proche du fascisme italien et du nazisme, puis directeur des éditions zurichoises Thomas qui ont publié des textes antisémites.

7 Jakob Tanner, L'extrême-droite devient la nouvelle normalité, *Direct Magazine*, 20 février 2025 (<https://direct-magazine.ch>).

8 La «pénétration» étrangère est une expression utilisée d'abord dans le Rapport du Conseil fédéral (du 29 juin 1967) cité dans la note 2, p. 79, puis elle est utilisée répétitivement dans le Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la seconde initiative populaire contre l'emprise étrangère, 22 septembre 1969.

9 *Heimat* fait fondamentalement référence au *Heim*, le foyer, la maison, l'utérus idéologique contenant la famille et par là même la famille territoriale des identitaires; patrie fait référence aux pères, les *patres* latins, les ancêtres, hommes mis au féminin car *matrifés* en Mère patrie d'où le terme féminin la patrie, une sorte d'hermaphrodite des patriotes et identitaires.

10 Anne Lagny, Entre communauté et territoire: traduire le terme de «Heimat», in *La traduction dans une société interculturelle*, Niall Bond et alii, éditions Hermann, Paris, 2022.

Aujourd'hui comme à l'époque, avec l'initiative «10 millions», les appâts tels que «Nous sommes trop nombreux» ou «La nature souffre – agis maintenant!» sont destinés à faire passer un discours sur l'urgence du mépris de l'étranger-ère – bien qu'il faille en accepter un grand nombre, y compris du point de vue des identitaires, comme nous allons le voir – avec le double objectif mentionné précédemment, omniprésent dans la propagande de l'UDC. Il s'agit, d'une part, d'entretenir et accroître une forme de rejet de l'étranger-ère et surtout de ses couches les plus vulnérables, d'autre part d'attiser la division des salarié-e-s en mettant dos à dos les segments de cette population (permis pour ressortissant-e-s de l'ALCP, permis contingentés pour ce vaste pays qu'est le Reste du monde, permis très précaires, permis moins précaires, niveaux de qualification, différences sur le phénotype, variations culturelles, religieuses, dissemblances en terme de santé, etc.): diviser pour régner dans le plus pur intérêt des capitalistes.

Ce texte de l'initiative a une autre caractéristique importante: il est inapplicable à moins de militariser totalement la politique démographique et les frontières, ce qui ne peut ni ne pourra être réalisé, et ne pourrait même pas être réalisé s'il y avait 100% d'exécutifs UDC à Berne, dans les cantons et les communes, pas même avec la démultiplication des effectifs de l'armée. Et ça, les dirigeant-e-s de l'UDC le savent parfaitement.

Alors pourquoi lancer une initiative contenant un texte inapplicable? Pour plusieurs raisons. En voici quelques-unes essentielles.

Une UDC euro-identitaire-compatible

Avant de poursuivre il faut comprendre dans quel contexte plus général s'inscrit la domination du paysage politique helvétique par l'UDC. Dans un premier temps a été mise en place la forteresse Europe, autrement dit le système Schengen-Dublin (Schengen en 1985, Dublin en 1990) ¹¹. Ce dernier est conçu d'abord dans une optique de contrôle de l'immigration ¹², ressortissant à l'utilitarisme migratoire, qui s'inscrit dans la politique

11 Accord de Schengen: en sont membres les États de l'UE (sauf Chypre), plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. A priori, il se présente comme la libre circulation des personnes au sein des États signataires avec la suppression des frontières intérieures. De fait, il s'agit d'un système de reconnaissance de la libre circulation pour les besoins de main-d'œuvre aux quatre coins de l'UE, pour institutionnaliser le dumping salarial malgré des garde-fous volontairement inefficaces.

Règlement Dublin: a priori, il s'agit du fait que les demandeurs-euses d'asile déposent leur demande dans le premier pays où ils ont séjourné dans l'Union européenne. Ce qui induit un nombre impressionnant de renvois entre États, de lieux d'enfermement, de passages dans une vie clandestine, de séparation de familles, etc. Et aussi une répartition volontairement fort inégale des demandes d'asile à charge des pays limitrophes avec comme corollaire le rejet massif d'arrivées, que l'on peut faire passer pour inévitable, de la part des États limitrophes, ce que les récents changements (amenant un tant soit peu de répartition des requérant-e-s) ne vont pas changer.

Les deux systèmes ainsi mis en place ont induit des polices spéciales, des garde-frontières militarisés sur terre, sur mer et dans les airs, de nombreuses bases de données d'espionnage de masse, de contrôle, de suivi, de fichage et un nombre impressionnant de personnes allant jusqu'à risquer et perdre leur vie pour y échapper.

12 Nous qualifions cette politique de «contrôle», dans le sens où elle est une tentative constamment renouvelée de contrôle migratoire. Mais il est clair que les mouvements migratoires, comme les

d'immigration dite choisie. Puis le Traité d'Amsterdam de 1999 a permis d'intégrer Schengen-Dublin à l'UE, intégration réalisée avec une majorité de gouvernements socialistes. Aujourd'hui, nous avons affaire à la montée des droites dites dures¹³ dont les divers groupes parlementaires européens totalisent (élections européennes de 2024) 30% des sièges du Parlement européen. Vu la récente alliance de fait avec le principal parti du Parlement européen, le Parti populaire européen (PPE) qui a 26% des sièges, elles ont une claire majorité, déplaçant le curseur encore plus à droite que ce n'était le cas précédemment avec l'alliance socialistes-écologistes-PPE.

Dans ce contexte, les identitaires européens peuvent intervenir sur deux plans décisifs. D'une part, accélérer au niveau de l'UE le durcissement des politiques de contrôle migratoire mises en place par le passé par les socialistes et les libéraux. D'autre part, là où ils sont majoritaires dans les gouvernements nationaux (Hongrie, Italie, République tchèque) ou là où ils constituent simplement un appui essentiel pour une majorité gouvernementale (Finlande, Slovaquie, Suède), les identitaires de différents bords exercent des pressions constantes sur le système Schengen-Dublin, afin de provoquer de nouveaux durcissements sur le rejet de l'asile et le contrôle de l'immigration, sur les conditions de pénalisation des comportements, d'enfermement et d'expulsion des étrangers-ères. Ce processus politique fonctionne également avec les pays ayant des formations identitaires non gouvernementales mais électoralement puissantes, comme c'est le cas dans la majorité des pays de l'UE, Espagne comprise (malgré le mythe sur l'ouverture du pays qui a pris le relais de celui relatif à l'Allemagne de Merkel après 2015). L'UDC, en tant que premier parti politique poids lourd d'un État associé, avec ses pressions constantes pour accroître les durcissements, joue fondamentalement ce même rôle envers l'espace Schengen-Dublin.

La Suisse a rejoint le *Pacte migration et asile* de l'UE en mars 2025 et a intégré fin 2025 la mise en place de camps d'enfermement pour requérant-e-s d'asile au-delà des frontières de l'Europe¹⁴, ainsi que les tout récents et lourds durcissements au sein de l'espace Schengen-Dublin¹⁵. Les politiques anti-asile et de contrôle migratoire de l'Union

mouvements démographiques généraux, ne sauraient être contrôlés à proprement parler autrement qu'à court terme. Tout au plus un pouvoir militaro-politique peut durcir la surveillance des frontières et faire diminuer conjoncturellement l'immigration; ou alors il peut nettoyer ethniquement, voire exterminer, mais ce n'est plus là du contrôle.

13 Conservateurs et réformistes européens (ECR), Patriotes pour l'Europe (PFE), Europe des nations souveraines (ESN), et plus de la moitié des 33 non-inscrit-e-s (NI) dans un parti.

14 Rappelons ici qu'en 2022, Migreurop recense – vraisemblablement non exhaustivement – au sein de l'UE 399 camps d'enfermement en activité pour migrant-e-s et 303 camps aménagés mais inactifs (Migrinter, Les camps de personnes migrantes en Europe, semaine Data SHS, 9 décembre 2022, Poitiers).

15 Conseil fédéral, Message relatif à l'approbation et à la mise en œuvre des échanges de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise des règlements (UE) 2024/1351, (UE) 2024/1359, (UE) 2024/1349, (UE) 2024/1358 et (UE) 2024/1356 (pacte européen sur la migration et l'asile) (Développements de l'acquis de Schengen et de l'acquis de Dublin/Eurodac), 21 mars 2025. À ce sujet, sachant que le Pacte européen sur la migration est un concentré de durcissements politiques sur les migrations et l'asile, il vaut la peine de mentionner le Rapport du Secrétariat d'État aux migrations (SEM,

européenne et de la Suisse deviennent ainsi des sœurs siamoises. Cela n'empêche pas l'UDC de revendiquer une «Suisse indépendante et neutre» à l'égard des politiques d'immigration et d'asile communautaires. Ce qu'elle fait à travers pratiquement toutes ses interventions aux niveaux économique, politique, social, culturel et religieux; les programmes quinquennaux du parti le reflètent bien. Pour ce faire, elle occulte sciemment l'intrication et l'interdépendance totales de ces divers niveaux de la réalité Suisse avec l'UE. Cela n'empêche pas non plus l'UDC de combattre bec et ongles l'adhésion à l'Union européenne, éclipsant délibérément le fait qu'aucun pays de l'UE n'est autant intégré et dépendant des autres pays de l'Union que la Suisse du point de vue notamment de la main-d'œuvre, du commerce et de la finance. Il est possible qu'un jour ces contradictions deviendront ingérables pour l'UDC face à sa base sociale, mais pour l'heure elles la portent.

Pourquoi un texte d'initiative pour l'essentiel inapplicable?

L'Autre stigmatisé

Une fois de plus, comme avec pratiquement toutes les initiatives passées, cette initiative désigne à l'opinion publique et, par là même, aux salarié-e-s, l'Autre, c'est-à-dire les étrangers-ères et les sous-catégories par permis de séjour et de travail, ainsi que les sans-papiers, les requérants-es d'asile et débouté-e-s, les Roms, les musulman-e-s¹⁶. Ces entités sont désignées comme des moutons noirs, tout en ménageant d'immenses portes de sortie légales pour accepter massivement les personnes de ces origines, très nombreuses, qui sont indispensables à l'économie, autrement dit au patronat et qu'il faut donc faire venir. En effet, hormis l'immigration fortunée de tout horizon accueillie sans retenue, les salarié-e-s qualifié-e-s et très qualifié-e-s ou facilement qualifiables, ainsi que les nombreux-ses non qualifié-e-s – en partie ayant un permis, en partie sans-papiers même si le patronat ne peut se passer d'eux – sont indispensables pour la reproduction du profit capitaliste. Pour que cette stigmatisation porte, il faut charger à fond l'étranger-ère de tous les maux. Les textes de l'UDC sont innombrables, caricaturaux et effrayants à ce sujet. Citons l'article intitulé *Presque tous les problèmes de la Suisse sont dus à l'immigration – l'initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions (initiative pour la*

mars 2025) sur les résultats de la procédure de consultation: «Le PS [Parti socialiste] soutient certes la reprise du pacte européen, notamment parce que la Suisse n'est pas impliquée dans de nombreuses dégradations des droits des requérants d'asile qu'il entraîne. Il considère en outre comme impérative l'adhésion au système de migration et d'asile de l'UE afin de mettre en place la future politique commune et solidaire en la matière» (sic!).

16 Bien que le-la musulman-e, en tant qu'allégorie politique de nouvelles composantes de l'immigration, soit devenu-e l'une des cibles privilégiées de la haine xénophobe systématiquement désignée et ciblée par l'UDC, l'antisémitisme reste une valeur puissante et répandue dans la population, une des valeurs cardinales des identitarismes, pas nécessairement de l'UDC même si bien de ses membres ont des accointances avec des réseaux d'extrême droite fascisante, tandis que le pouvoir n'a pas, à l'heure actuelle, besoin de l'attiser. Il n'en va pas de même du rejet identitaire des Roms qui, bien que séculaire, est encore et toujours alimenté par les autorités et les partis dominants.

durabilité) est la solution!»¹⁷ qui, une fois lu, rend le mot «presque» du titre réellement superflu. La PDG de la multinationale EMS Chemie et vice-présidente de l'UDC, Magdalena Martullo Blocher va jusqu'à reprocher au personnel frontalier le dumping salarial pratiqué par les employeurs: « Au Tessin, l'immigration a baissé les salaires de 20%»¹⁸. La PDG devrait pourtant savoir que c'est le patronat qui décide des salaires et non les salarié-e-s.

L'Autre abuseur

L'autorité politique, Parlement et partis de l'agauche y compris, a institutionnalisé des politiques répressives complexes de limitations des droits démocratiques fondamentaux généraux (citons la Loi sur les mesures de contrainte, le casier judiciaire, les certificats d'honorabilité, les prescriptions sur le devoir de fidélité et de réserve, la limitation des droits de manifester, etc.), impliquant de manière spécifique les différents permis de séjour et de travail, y compris le (non-)statut d'illégal (sans-papiers, débouté-e-s de l'asile). Elle a plus particulièrement même légalisé les menaces de retrait de permis en cas de recours (légal) à des institutions de politique sociale pour les étrangers-ères.

La propagande de l'UDC se focalise entre autres sur ces aspects afin de les rigidifier. Cela passe par la mise en relief de l'Autre *convenable* voire, s'il se fait tout petit, intégrable ou intégré, ce qui toutefois, dans la langue fédérale, signifie simplement assimilé. Dès lors, on glisse vers l'Autre non plus comme étranger-ère mais simplement comme la personne qui abuse de «nous» (suisses) si elle ne se fait pas toute petite, si elle a des prétentions, des revendications, voire si elle exige d'être réellement intégrée (nous revenons sur cette notion dans le sous-chapitre ci-après). Ce glissement va, par la magie idéologique de l'*évidence des choses*¹⁹ puis par entraînement du fait de l'*égalité de traitement*, être étendu à l'Autre d'ici, autrement dit l'abuseur-euse d'ici, à savoir la personne qui profite de «notre» bien-être, de «nous» les actifs-ves en bonne santé physique et psychique, non marginaux-ales et soumis-es à l'autorité. Ces abuseurs-euses sont les personnes qui ont besoin de se faire épauler par les assurances sociales ou les institutions de santé, celles qui défendent leurs droits, celles qui, étant à la marge, nécessitent des soins, des aides, des soutiens, mais aussi celles qui s'opposent à l'autorité dans le monde du travail ou dans la contestation politique au sens large.

Il faut bien comprendre que l'étranger-ère, l'Autre, est à la fois l'amorce et le seuil, l'angle d'attaque, des acquis sociaux – ou de ce qu'il en reste – de tous les salarié-e-s, l'étranger-ère étant ici une sorte d'appât pour faire passer la pilule à tout le monde. C'est d'autant plus important à comprendre que l'UDC est un parti à la fois néoconservateur et

17 Thomas Aeschi, 12 octobre 2024, site de l'UDC.

18 Magdalena Martullo Blocher, Si nous voulons conserver nos salaires et notre qualité de vie, nous devons décider nous-mêmes combien d'immigrants nous acceptons!, 31 août 2020, site de l'UDC.

19 Pour comprendre ce qu'est l'évidence des choses, il suffit de prendre un exemple: chaque jour je vois le soleil passer d'un côté à l'autre de mon ciel, c'est bien la preuve que le soleil tourne autour de la terre...

ayant une réelle base sociale et électorale populaire aujourd'hui, à travers le parti autant que, indirectement, à travers l'association Pro Suisse. Rien de comparable côté Parti socialiste ou Les Vert-e-s, qui, malgré bien des nuances, défendent les institutions en place et les couches moyennes ou aisées-

L'Autre intégrable... ou pas

Revenons ici d'abord sur l'intégration pour conclure sur le lien entre l'intégration version UDC et l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!». Nous entendons par intégration la reconnaissance et le soutien des valeurs et des cultures réciproques de la part de l'hôte (sachant que le mot hôte a un double sens en français, celui qui accueille et celui qui est accueilli), sans concessions cependant sur le respect des droits démocratiques et sociaux de tous les êtres humains concernés. Or la version UDC de l'intégration se décline en mode assimilation, dans le sens où celle-ci est l'action consistant à rendre l'autre semblable ou identique. Prenons une publication majeure de l'UDC sur la question, *L'intégration n'est pas un libre-service*²⁰. Elle émet d'abord quelques propos sur l'intégration et l'assimilation qui semblent ouverts: «Intégration ne signifie pas que la culture suisse doit s'adapter ou s'ouvrir, pas plus qu'elle n'exige de l'immigrant d'abandonner ses habitudes et ses origines et de se fondre totalement dans une nouvelle culture. Il s'agirait alors de ladite assimilation.» Puis, elle en vient au noyau dur de son argumentation 100% assimilationniste, en voici un florilège:

- il est «normal que l'effort d'intégration vienne des immigrants»,
- «l'intégration est l'insertion optimale des immigrés dans la société du pays hôte»,
- «les minorités s'adaptent aux majorités et non inversement»,
- «un autre problème réside dans l'origine culturelle des immigrants. Alors que dans les années 60 du siècle passé, il s'agissait surtout d'immigrants provenant de pays d'Europe du Sud marqués par la culture chrétienne», omettant de préciser par exemple que les «chrétien-ne-s» saisonniers-ères étaient traité-e-s comme du bétail, que les Roms, Sintis ou Jenish d'ici ou d'ailleurs et même «chrétien-ne-s» étaient traité-e-s comme des sous-humains et sont encore fort maltraité-e-s.
- cependant «même si l'immigration de pays culturellement proches, comme par exemple l'Allemagne, pose moins de problèmes, on ne peut pas affirmer pour autant que ces personnes s'intègrent facilement dans la société suisse. Nombre d'Allemands ou de Français immigrant en Suisse ne se rendent pas compte qu'il existe tout de même des différences culturelles»,
- par ailleurs «nombre de [personnes] sont intégrées dans le marché du travail, mais elles travaillent au noir faute d'un permis de travail. Une intégration n'est

20 *L'intégration n'est pas un libre-service*. Document de fond de l'Union démocratique du centre (UDC), 2013.

évidemment pas possible dans ces conditions. [Elles] doivent quitter la Suisse. [Revendiquer ici] de prétendus droits fondamentaux mine la politique suisse concernant les étrangers».

Suit un méli-mélo de menaces et de reproches envers les «étrangers-ères», notamment d'être trop représenté-e-s dans les institutions sociales, au chômage, dans les classes d'école particulièrement du primaire, de porter trop souvent le foulard, de refuser les valeurs et les traditions chrétiennes, de transposer des conflits étrangers en Suisse, etc.

Avec également l'insertion d'une phrase sur «le crime organisé» qui entrave l'intégration, mais sans désignation territoriale explicite pour caractériser ce «crime organisé», par crainte de tomber sous les coups de l'article 261 bis du Code pénal qui interdit la haine ou la discrimination de groupes sociaux.

Nous avons aussi droit à un propos concernant le refus de naturaliser automatiquement les étrangers-ères de troisième génération avec cette justification: «pourquoi naturaliser automatiquement la troisième génération alors que ni la première, ni la seconde n'ont voulu faire l'effort de se naturaliser», ce qui serait un gag excellent dans *Tintin* mais prend une tournure dramatique dans un document politique.

Pour donner un liant à tout cela, il faut ajouter deux points de conclusion générale de ce «document de fond»: «L'intégration n'est pas une tâche de l'État. Elle doit être exigée des immigrants» et «si un immigrant refuse de s'intégrer, le permit [sic] de séjour ou d'établissement doit lui être retirée [re-sic]». Autrement dit, intégrer signifie exclusivement assimiler, et en aucun cas reconnaître et intégrer la culture – au sens large – d'autrui, dans le cadre du respect des droits démocratiques.

On retrouve exactement les mêmes exigences assimilationnistes, avec des formulations plus soft et quelques petits éléments d'ouverture en plus, dans la législation helvétique. À nouveau, l'UDC a été et est ici à l'avant-garde des durcissements passés et en cours.

Si vous avez le courage de vous plonger dans la prolifique documentation des démocrates du centre autour de l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!», vous constaterez qu'elle intègre largement cette question, expliquant que non seulement «la durabilité, [...] c'est vivre dans les limites de notre territoire, protéger nos ressources naturelles et assurer à nos enfants une Suisse pétrie de verts pâturages et de libertés»²¹ mais que, pour cela, il faut à la fois expulser et limiter drastiquement les nouvelles arrivées, comme le propose l'initiative «10 millions». Ce qui signifie notamment expulser qui dépend de l'aide sociale au sens large, rendant ainsi encore plus précaires les perspectives d'intégration. Mais cela signifie aussi séparer les familles en restreignant drastiquement le regroupement familial, car «cette forme d'immigration entraîne en règle générale des coûts sociaux élevés ainsi

21 Jacques Nicolet, Gardons notre qualité de vie: OUI à l'initiative pour la durabilité, pas de Suisse à 10 millions, 13 novembre 2025, sur le site de l'UDC.

que des mesures d'intégration excessivement chères», écrit le conseiller national UDC Michaël Buffat ²². L'UDC raisonne ici en passant subrepticement d'un sujet à l'autre en opérant de purs glissements de sens.

L'Autre criminel

Cette politique, que l'on qualifiera selon les tournures qu'elle prend, de raciste, identitaire, xénophobe, chauvine, va de pair avec des discours sécuritaires, en gommant la différence entre la sécurité et le sécuritaire, niant ainsi le fait que la première est une affaire de droits démocratiques, le second une affaire de négation des droits démocratiques. On va alors *étrangéfier* la «criminalité» ou du moins ce que l'on qualifie en tant que telle au nom de la sécurité. C'est la figure du «criminel étranger», qui a été un sujet de votation à deux reprises: en 2010 «Pour le renvoi des étrangers criminels», ajoutant un principe de double peine (détenation plus expulsion) à tous les étrangers-ères, initiative acceptée par 52% des votant-e-s, et en 2016 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels», pour une application stricte de l'initiative de 2010, refusée toutefois par 59% des votant-e-s. Cela représente en tout six ans de campagne de type rouleau compresseur de l'UDC, six ans de fantasmes anxiogènes déversés contre les étrangers-ères, pour deux initiatives martelant répétitivement l'association des deux notions de criminalité et d'étranger...

Le personnage *criminogène* est l'étranger en général et toujours au masculin: étranger, requérant d'asile, Rom accusé en 2018 par les Jeunes UDC bernois d'apporter poubelles et excréments, frontalier inclus dans «la racaille d'Annemasse²³» (ville frontalière de Genève). Ce sont également Faruk l'«assassin», Ismir l'«abuseur social», Ivan (pas Yvan, mais Ivan) le «violeur»²⁴. Bref tout est là pour assimiler l'Autre, l'étranger, à la criminalité, induisant l'idée que la politique anti-étrangers-ères est une politique sécuritaire, faisant ainsi de la sécurité – par osmose entre les deux notions – une affaire de répression policière ciblée de surcroît. L'affaire est claire pour les raccourcis de l'UDC: «Les Suisses ne veulent pas d'une Suisse à 10 millions d'habitants, ils en ont assez [...] de l'augmentation de la violence et de [la] criminalité», est-il écrit dans un texte consacré à l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» rapportant les propos de Thomas Matter, banquier fortuné et vice-président de l'UDC ²⁵.

22 Michaël Buffat, Qui sont en réalité ces immigrants, Édition spéciale, UDC, septembre 2020.

23 Cela figure sur l'une des affiches de l'UDC lors de la campagne autour des deux initiatives sur les «étrangers criminels».

24 Ce sont les noms et qualificatifs donnés à des personnages à peaux un peu sombres en photos sur des affiches de l'UDC lors de la campagne autour des deux initiatives sur les «étrangers criminels».

25 Texte non signé intitulé Rejet au Parlement de l'initiative pour la durabilité: L'UDC est le seul parti engagé contre l'immigration de masse!, 25 septembre 2025, site de l'UDC.

Effacer les droits démocratiques internationaux

Une autre raison du lancement de cette initiative, bien qu'elle soit impossible à appliquer, est qu'il s'agit de poursuivre l'œuvre de déstabilisation et, à terme, de destruction de la justice internationale, car elle constitue un rempart de plus, supranational, pour les droits démocratiques et sociaux. Mais l'UDC ne parle pratiquement jamais de «justice internationale», vocables qui pourraient être positifs. Non, elle parle de «juges étrangers», dénomination plus proche de l'idéologie identitaire xénophobe, ne se référant pas à la «justice» mais à des «juges» (c'est plus brut), ni à «internationale» mais à «étrangers» (c'est plus... problématique) «nous» dictant «leur» loi.

Le «juge étranger» est une référence implicite mais tout à fait consciente de l'UDC à la légende du bailli (représentant de l'empereur, époque de la Renaissance) Hermann Gessler à Uri, que la mythologie historique définit comme un étranger (mais en réalité il obéissait aux Habsbourg, d'origine argovienne... donc pas si étrangers que ça du point de vue identitaire «suisse») qui, dans la légende patriotique de Guillaume Tell, à la fin du XIII^e siècle, particulièrement prisée par les nationalistes de tous bords (qui ignorent ou font semblant d'ignorer que c'est une légende danoise qui, par métissage, a inspiré l'entièreté de la légende tardive suisse) vient opprimer les «Suisses» à une époque où la Suisse n'existe pas...

Dans un texte – il y en a plusieurs sur le même registre – de l'UDC sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions», on peut lire ces propos réalisant des associations d'idées en forme d'hyper raccourci: «Quelle Suisse voulons-nous? Les électeurs l'ont clairement exprimé: Nous voulons une Suisse indépendante et neutre. Nous ne voulons pas d'un traité de soumission avec l'UE, ni de juges étrangers»²⁶. Toute remise en question de l'«étranger» constitue une occasion valable, pour l'UDC, pour remettre en question notamment les juges étrangers et, par là même, non pas des mécanismes européens de régulation d'un domaine donné mais, plus largement, les droits démocratiques nationaux et les institutions de recours internationales sur les droits démocratiques. Ce sont exactement ces mêmes campagnes que mènent les gouvernements néoconservateurs hyper autoritaires de Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni, en Italie, et des Républicains de Donald Trump, aux États-Unis.

Occuper l'espace politique

Les initiatives anti-étrangers-ères – dont «Pas de Suisse à 10 millions» est l'avant-dernier produit mais d'autres sont déjà annoncées – servent aussi à occuper en permanence l'espace politique fédéral, le débat politique, en revenant à la charge constamment, depuis 58 ans, autrement dit deux générations du point de vue historique, avec des discours radicalement xénophobes. Cela se concrétise par 46 campagnes fédérales d'initiative ou

²⁶ Marco Chiesa, président de l'UDC de 2020 à 2024, Les Suisses ne veulent pas d'une Suisse à 10 millions d'habitants!, sur la page internet du parti consacrée à l'initiative.

de référendum contre l'«étranger», y compris les deux dernières initiatives déposées mais pas encore votées: «Pas de Suisse à 10 millions! Initiative pour la durabilité», qui a abouti en mai 2024, au centre de ces pages, et «Stop aux abus de l'asile! Initiative pour la protection des frontières», issue aussi de l'UDC, qui a abouti en novembre 2025. Sans compter les innombrables interpellations, motions et initiatives parlementaires fédérales: 158 dépôts sur l'asile ou l'immigration rien qu'en 2025, avec l'UDC largement en tête. Sans compter les nombreuses votations populaires cantonales et communales anti-étrangers-ères un peu partout en Suisse pendant ces mêmes décennies, ni les pétitions locales sur la même phobie. Cela ressemble à une vraie pathologie: la trouille de l'autre, les affres du *grand remplacement*. Précisons que nous laissons de côté, dans ces commentaires, les dix votations à propos de l'Europe et de l'Union européenne.

Or ce constant débat xénophobe qui occupe le terrain depuis l'après-Seconde Guerre mondiale s'inscrit dans le prolongement d'un siècle, qui va de la fondation de la Suisse contemporaine (au milieu du XIX^e siècle), à la moitié du XX^e siècle, avec la fin de la collaboration économique avec le régime nazi, suivie du début de celle avec le régime raciste d'Afrique du Sud dans laquelle le dirigeant de l'UDC Christoph Blocher jouera un rôle important. C'est une période de discours dominants xénophobes (contre les habitant-e-s des autres cantons, puis les Français-es, ensuite les Allemand-e-s), racistes (Tsiganes, Juifs-ves) et discriminants (enfants de familles démunies et personnes ayant un handicap) de la part de la majorité des partis du pays et des autorités, de la commune à la Confédération.

À l'avant-garde de la guerre des riches contre les autres

Le fond de ces positions prenant leur assise dans l'idéologie identitaire et s'avançant contre les droits sociaux et du travail réside dans la volonté d'accroître l'inégalité sociale du fait de la remise en question de la redistribution de la richesse sociale: «l'excès d'aisance sociale menace la prospérité», est-il écrit dans le programme 2023-2027 de l'UDC. Et, plus précisément, dans la remise en question de l'impôt: «l'UDC combat donc tous les nouveaux impôts, taxes et redevances et exige des allègements fiscaux». La lecture attentive des trois chapitres «Finance, impôts et taxes», «Politique migratoire» et «Oeuvres sociales» du programme 2023-2027 de l'UDC, offre une illustration parfaite de cette narration qui impartit tous les maux aux immigré-e-s, pour ensuite subrepticement glisser du même discours vers les bénéficiaires de quelque aspect que ce soit de la politique sociale, puis en venir à la remise en question, d'une part, de toutes les assurances sociales, au nom de la responsabilité individuelle («Pour une Suisse dans laquelle chaque citoyenne et chaque citoyen agit sous sa propre responsabilité en revendiquant le moins possible l'aide de l'État») et, d'autre part, d'une économie redistributive («Un État qui atteint ses limites») en exigeant toujours plus d'allègements fiscaux.

Pour une politique des migrations et d'asile démocratique

À partir de là, une chose semble claire, la bataille ne va pas se limiter à la votation contre l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!». Que l'initiative obtienne la majorité ou non lors du vote aura de toute façon pour résultat d'induire un énième durcissement. Et cette fois-ci ce sera probablement encore plus dur que par le passé – c'est déjà en route avec notamment l'adoption des nouvelles normes européennes à la suite du Pacte sur l'immigration et l'asile –, de la politique à l'égard des étrangers-ères réguliers-ères, des sans-papiers, des requérant-e-s d'asile et, en corollaire, de la politique sécuritaire de restriction des libertés. Avec toutes les conséquences prévisibles sur les secteurs sociaux les plus vulnérables de la population et contre les défenseurs-euses des droits démocratiques. Car, aussi étonnant que cela puisse paraître, il est encore possible de durcir les très dures politiques en matière de migrations, d'asile et de politique sociale de la Suisse, comme de l'Union européenne au demeurant.

Pour conclure cette longue introduction, il nous semble essentiel de signaler les lignes directrices pour une politique des migrations et d'asile démocratique. Pour cela nous ne pouvons que nous référer notamment à:

- la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et ses protocoles ²⁷;
- le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières de l'ONU ²⁸;
- la Convention de 1951 relative au statut des réfugié-e-s de l'ONU ²⁹.

Le Pacte n'a pas été signé par la Suisse, les deux Conventions ont été ratifiées. Les documents sont là, la bataille pour l'adoption du Pacte et pour le respect des Conventions – qui sont de plus en plus souvent foulées aux pieds par les autorités politiques et administratives du pays mais aussi par les tribunaux – est plus que jamais d'actualité.

27 Cf. https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1974/2151_2151_2151/fr

28 Cf. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n18/452/00/pdf/n1845200.pdf>

29 Cf. https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1955/443_461_469/fr

Depuis 1968, nous avons voté 14 fois sur des initiatives concernant «le problème des étrangers-ères» et 20 fois sur des référendums sur le même thème. S’y ajoutent 10 initiatives sur la question déclarées nulles après le dépôt ou retirées ou n’ayant pas abouti.

Publié le 8 novembre 2024

« PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » : XÉNOPHOBIE « DURABLE »

Cela fait donc 44 campagnes sur l’«étranger-ère» en cinquante-six ans (sans compter les 11 votations à propos de l’Europe) qui ont donné lieu à des débats quasi uniquement contre les étrangers-ères et requérant-e-s, même lorsqu’il s’est agi d’un vote parti des milieux de défense des droits démocratiques. Vu les délais de récolte de signatures et de traitement aux Chambres fédérales, cela signifie que la phobie des étrangers-ères occupe en permanence le champ politique helvétique. À droite comme dans l’agauche, car les socialistes et les syndicats ont suivi, avec quelques modulations, les idéologies dominantes sur ces questions depuis l’après-Seconde Guerre mondiale ³⁰.

En revenant à la fin du XIX^e et en prenant en compte les politiques anti-allemandes, anti-italiennes, antisémites et anti-tsiganes et même, plus tôt dans le siècle, anti-Confédéré-e-s ³¹, on a ainsi plus de 150 ans de discours *mainstream* xénophobes. De quoi forger une opinion publique anti-étrangers-ères, même parmi les étrangers-ères installé-e-s contre les nouveaux-elles arrivant-e-s. Les obsédé-e-s de la «pénétration étrangère» (*sic!*), de la «surpopulation étrangère» et de la «menace étrangère» tiennent le haut du pavé depuis cinq générations.

Les objectifs de l’initiative

L’initiative «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)» ³² de l’Union démocratique du centre (UDC) a été déposée en avril dernier avec 114 600 signatures.

Voici ce qu’elle demande:

30 Par exemple, en 1963, la FOMH (devenue FTMH, ancêtre d’Unia), dans son Rapport de gestion, se plaignait des «travailleurs italiens», qu’elle qualifiait de «termite communistes» et fautifs d’une «sensible augmentation des grèves spontanées». En 1965, alors qu’elle comptait déjà un très grand nombre d’étrangers-ères, la FOBB (autre ancêtre d’Unia) «met en garde depuis des années contre les risques économiques et politiques d’un excès de pénétration étrangère [*sic!*]; elle a invité à maintes reprises le Conseil fédéral à édicter des prescriptions plus sévères en matière d’immigration» (USS, *Guide pour les orateurs*, Berne, 1965).

Les contingentements des étrangers-ères ont toujours été votés par les syndicalistes et socialistes au Parlement.

31 Cf. Pippo, Charivari suisse, dans l’hebdomadaire *Carillon de Saint Gervais*, Genève, 6 mai 1865, qui traite des retraits de permis de séjour et de l’arbitraire contre... les Confédéré-e-s à Genève.

32 Cf. <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis555.html>

1° La population ³³ de la Suisse ne doit pas dépasser 10 millions de personnes avant 2050, puis le Conseil fédéral adapte chaque année cette valeur limite en s'assurant qu'elle est respectée.

2° Les autorités garantissent un développement durable de la population, la protection de l'environnement, la conservation des ressources naturelles, des infrastructures, des soins et des assurances sociales (au nom d'une durabilité non définie).

3° Si la population dépasse 9,5 millions avant 2050, Conseil fédéral et Parlement prennent des mesures, en particulier en matière d'asile et de regroupement familial. Si elle dépasse 10 millions, les admis-es provisoires ne peuvent plus obtenir le droit de rester. Dans cette perspective, le Conseil fédéral s'efforce de renégocier les accords internationaux qui favoriseraient la croissance démographique (l'Accord sur la libre circulation des personnes, ALCP, avec l'UE, comme le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et celui relatif aux droits civils et politiques, de l'ONU, sont visés).

4° Dès 2050: si la population dépasse la valeur limite fixée, les autorités prennent des mesures notamment en dénonçant dès que possible le Pacte mondial des Nations Unies sur les migrations si la Suisse l'a signé (dénoncé avant d'être signé). Si, deux ans après, la valeur limite est toujours dépassée, les autorités dénoncent l'ALCP.

Une xénophobie durable

Tout en draguant les secteurs écologistes ³⁴ les plus réactionnaires, l'initiative reprend le contenu le plus dur des initiatives xénophobes passées qui, de 1970 à 2020, ont développé la même chaîne idéologique de causalités mécaniques et monomaniaques entre deux pôles. D'une part, surpopulation, manque d'infrastructures, problèmes sociaux, chômage, criminalité et, de l'autre, étrangers-ères en général ou requérant-e-s d'asile ou musulman-e-s. Avec des liens – non inscrits dans le texte des initiatives mais omniprésents dans la propagande qui les porte ³⁵ – vers la protection de l'environnement ou du paysage, vers la qualité de la vie et vers «nos valeurs». Ainsi que de nombreuses fausses vraies informations alarmistes, comme: «En 2023, plus de 260 000 personnes ont immigré en Suisse!» en omettant de dire que 124 000 personnes (plus de trois quarts d'étrangers-ères) ont émigré ³⁶ la même année.

33 Il s'agit de la population résidente permanente, soit les personnes de nationalité suisse et celles de nationalité étrangère disposant d'un titre de séjour d'au moins douze mois ou séjournant depuis au moins douze mois.

34 Tout un matériel propagandiste est produit en faveur de l'initiative sur les thèmes de l'eau, de l'agriculture, des espaces verts, du bétonnage, de la consommation d'énergie.

35 Cf. par exemple, Édition spéciale septembre 2023: NON à une Suisse à 10 millions d'habitants! sur le site de l'UDC.

36 UDC, Immigration record: plus de 260 000 personnes ont immigré en Suisse en 2023! communiqué, 4 avril 2023 et OFS, Migrations internationales de la population résidente permanente selon la nationalité, en milliers, 2021-2023.

Il s'est ainsi créé un solide socle pluri-générationnel de votes xénophobes, réunissant entre 30% et un peu plus de 50% des votant-e-s, qui joue un rôle déterminant dans la mise sous pression permanente des étrangers-ères tant admirée par les droites européennes.

Or, chaque initiative xénophobe inclut nombre d'exceptions pour les permis de travail des «immigrés qui apportent une valeur ajoutée à notre pays. C'est-à-dire des immigrés qui paient plus ou au moins autant de taxes en Suisse qu'ils utilisent de prestations étatiques», écrit l'UDC ³⁷. Il s'agit ici de rassurer les patrons: l'UDC annonce ainsi que son initiative, si elle l'emporte, sera dotée de bien des exceptions, faisant siennes sans l'écrire les conclusions d'une étude du Seco ³⁸ qui démontre que les besoins en personnel qualifié dépassent largement les disponibilités des résident-e-s. Signalons ici que 37% des étrangers-ères ont une formation tertiaire et 67% une formation de degré II ou tertiaire ³⁹. Ainsi, l'UDC se déchaîne à nouveau contre les étrangers-ères, histoire de les maintenir socialement sous pression, tout en reconnaissant de facto qu'il est et sera indispensable de faire appel à de plus en plus de main-d'œuvre étrangère dans le futur...

Un saut qualitatif du néo-conservatisme?

Cependant, ce rapport du Seco indique que le même problème se pose dans des professions peu qualifiées (nettoyage, hygiène publique, soins corporels, etc.). Mais là, l'UDC, suivie par son «caniche» le PLR ⁴⁰, s'oppose au recours aux étrangers-ères qu'elle qualifie à tort de «consommateurs de prestations étatiques», alors que la population étrangère du pays apporte une contribution nette positive aux assurances sociales et maladie ⁴¹ et que les actifs-ves étrangers-ères travaillent annuellement « en moyenne près de deux semaines entières de plus que les Suisses » ⁴². Rejet xénophobe des étrangers-ères les moins bien loti-e-s? Certainement. Volonté de contraindre les résident-e-s peu qualifié-e-s sans emploi à accepter n'importe quel travail? Peut-être. Résolution de plus en plus marquée d'obliger les employeurs à rationaliser et à automatiser nombre de tâches dites simples? Probablement.

Par ailleurs, le texte de l'initiative, par ses mesures violentes contre les précaires de l'asile (débuté-e-s, requérant-e-s, admis-es provisoires) est une redoutable arme de destruction

37 UDC, Pénurie de personnel qualifié: le cercle vicieux, 30 juin 2023.

38 Seco, Pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse. Système d'indicateurs pour évaluer la demande en personnel qualifié, 2018.

39 OFS, Degré de formation de la population résidante permanente selon différentes nationalités, 2010-2023.

40 Claude Ruey, «Migration: le PLR ne doit pas devenir le caniche de l'UDC», *Le Temps*, 15 octobre 2024; voir aussi PLR, Stopper la migration illégale, assemblée des délégué-e-s du PLR le 19 octobre 2024.

41 Monica Budowski et alii, Une protection sociale pour qui? Participation des immigrés au système suisse de sécurité sociale in Panorama de la société suisse 2020. Migration – Intégration – Participation, OFS, 2020.

42 Jean-Philippe Buchs, «Des économistes doutent de l'apport de l'immigration», mensuel *Bilan*, mars 2023.

des reliquats de politique d'asile, avec des mesures contre ces catégories pourtant insignifiantes en termes de croissance démographique.

Globalement, l'initiative «10 millions» sert aujourd'hui à réaliser un saut qualitatif pour le néoconservatisme, voulant capter une majorité de votes, en utilisant diverses angoisses sociales et diverses tendances politiques pour approfondir la division des salariés-e-s sur deux plans fondamentaux.

Il s'agit, d'une part, pour les tendances les plus dures du patronat, dont l'UDC est le fer de lance, de surfer sur la lame de fond anti-autre (xénophobie, partition en permis, islamophobie, racismes, nationalisme). Premièrement, en reliant les anxiétés liées à l'augmentation des populations aux courants opposés à l'UE. Deuxièmement, en inversant le discours sur le manque d'infrastructures urbaines: par exemple, le manque de logements est présenté par les initié-e-s comme une conséquence de l'«immigration de masse» et non de la logique du profit immobilier et foncier qui crée la pénurie de logements.

Il s'agit, d'autre part, de faire éclater les garde-fous internationaux des droits démocratiques des salarié-e-s. Comme cela avait déjà été tenté avec l'initiative «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)» qui avait recueilli 48% des votes en 2018. Et aussi comme, par exemple, vient de le faire la Cour suprême de la Fédération de Russie, qui a déclaré invalide la résolution prise en 2013 par le Conseil suprême de la Fédération de Russie sur l'application de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et de ses protocoles. « Maintenant, la référence à la convention et à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) est exclue de toutes les décisions de la Cour suprême »⁴³ et la dictature russe passe au rang de modèle en la matière pour l'UDC.

43 Samizdat 2, Russie - L'Assemblée plénière de la Cour suprême a annulé l'application de la Convention européenne des droits de l'homme, 10 décembre 2025 (<https://samizdat2.org/>).

L'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)»⁴⁴ est une attaque très concrète contre les couches les plus vulnérabilisées de la population étrangère et du domaine de l'asile, ainsi qu'une puissante incitation patronale à la restructuration de l'appareil productif aux dépens des salarié-e-s.

Publié le 29 novembre 2024

«PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS!» : XÉNOPHOBIE PATRONALE

L'initiative se base de fait sur le scénario d'évolution de la population 2020-2050 établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS, scénario moyen), qui pronostique 9,35 millions d'habitant-e-s en 2030, 9,97 millions en 2040 et 10,4 millions en 2050. Sur cette base, elle proclame «Pas de Suisse à 10 millions!» Trois questions se posent alors. Pourquoi cette référence de 10 millions au lieu du scénario minimal de l'OFS selon lequel la population se montera à 9,5 millions en 2050 ou le maximal avec 11,3 millions? Quelles populations vont être ciblées? Quelle marge de manœuvre se donne l'UDC face aux besoins de main-d'œuvre du patronat?

Gagnante quoi qu'il en soit

Nul ne sait quelle sera la population de la Suisse en 2050; les projections à moins d'une génération sont compliquées et, à ce titre, le scénario moyen de l'OFS reste l'éventualité la plus probable, ce qui ne signifie jamais *la plus réaliste* en statistique (en 2000, l'OFS prédisait que la population atteindrait 7,4 millions d'habitant-e-s en 2025, pour 9 millions réels⁴⁵).

Si l'initiative de l'UDC postulait 9,5 millions d'habitant-e-s en 2050 (scénario minimal OFS), soit 0,9 million de moins que le scénario moyen, elle fragiliserait sa position. En effet, dans un tel cas de figure, si le scénario moyen était atteint, l'UDC serait alors contrainte à proposer des mesures de limitation de la population étrangère impraticables car allant contre les intérêts de l'«économie»⁴⁶. Ou alors, l'UDC devrait suggérer des dérogations à l'initiative – qui sont déjà considérables et peu explicites – très amples, perdant ainsi toute crédibilité.

Par contre, en postulant une limitation à 10 millions, si la projection moyenne de l'OFS à 10,4 millions se réalise, cela ouvre deux voies gagnantes. D'une part, d'être à peu près dans la cible, et de pouvoir alors clamer haut et fort que c'est grâce à la pression représentée par l'initiative que la population (l'immigration!) n'a pas crû davantage. D'autre part, celle de donner une légitimité à l'exigence de limitation de la population étrangère, seul levier possible pour freiner l'augmentation de la population. Enfin, tout

44 Cf. <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis555.html>. Voir aussi «Pas de Suisse à 10 millions!»: xénophobie «durable», *Services Publics*, 8 novembre 2024.

45 OFS, Scénarios de l'évolution démographique de la Suisse 2000-2060, publié en 2001.

46 L'«économie» signifie, dans la langue patronale et officielle, le capitalisme.

cela concernerait un nombre relativement restreint d'habitant-e-s, ce qui rendrait vraisemblable de réduire des secteurs quantitativement marginaux: les sans-papiers, les requérant-e-s d'asile, les permis F et les étrangers-ères condamné-e-s (double peine par expulsion).

Tour de passe-passe

Enfin, si la population approche 11,3 millions en 2050 (scénario maximal), l'UDC se présentera également en gagnante («nous l'avions dit!»), ayant de la sorte encore plus de raisons de continuer à enfourcher sa traditionnelle arme de guerre de division des salarié-e-s, la xénophobie et ses relents racistes, sans proposer de mesures draconiennes réalistes.

Dans tous les cas se reproduit le même tour de passe-passe: dénoncer les institutions politiques et leur politique migratoire, dont l'UDC est pourtant l'un des artisans et le principal pilote. Ainsi, l'UDC consolidera ses discours exutoires par rapport aux réels problèmes sociaux (fondamentalement l'inégale répartition de la richesse), en vilipendant les boucs émissaires génériques que sont le *laxisme pro-européen*, les *immigré-e-s volant notre bien-être*, les *criminel-le-s étrangers-ères*, les *musulman-e-s* et aussi, à tour de rôle, selon le vent des chroniques médiatiques et des aléas politiques internationaux, un certain nombre de nationalités spécifiques.

Intensification des taux d'activité

Considérons quelques chiffres. En 2022-2023, le taux d'activité ⁴⁷ général des 15-64 ans est de 84% ⁴⁸, celui des hommes de 88% dont 19% à temps partiel, celui des femmes de 80% dont 60% à temps partiel, celui des personnes non issues de la migration ⁴⁹ de 85% et celui des individus issu-e-s de la migration de 81%; enfin, le taux d'activité des 65-69 ans est de 26% en 2020 ⁵⁰.

Ces chiffres permettent de comprendre la lutte des propriétaires des moyens de production pour augmenter le taux d'activité des salarié-e-s. Avec trois objectifs partiellement contradictoires pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée tout en mettant le salariat davantage sous pression pour le rendre encore plus productif. D'une part, si l'on a moins recours à des travailleurs-euses peu qualifié-e-s néo-immigré-e-s, il faut essayer de ne pas augmenter les salaires des peu qualifié-e-s, voire de les baisser (précarisation des contrats en général, privatisation des institutions (para)publiques, etc.). D'autre part,

47 Taux d'activité: proportion de personnes actives (personnes actives occupées et chômeurs-euses) dans la population de référence, selon l'OFS.

48 Nous arrondissons tous les pourcentages à l'unité.

49 Soit principalement des Suisses de naissance (99,4%) et quelques naturalisé-e-s (0,4%) et les étrangers-ères de 3^e génération ou plus (0,2%), selon l'OFS.

50 OFS: Indicateurs des scénarios de la population active, 2020-2050; Taux d'activité professionnelle en %, 1991-2023; Personnes actives occupées à temps partiel, comparaison européenne, 15 à 64 ans, en %, 4^e trimestre 2022; Taux d'activité et taux d'activité en EPT, 15 à 64 ans, selon le statut migratoire, le sexe et les grandes régions, 2022; STAT-TAB, Scénarios de l'évolution de la population active 2020-2050, taux d'activité et population active selon Scénario A, variante, Âge, Année et Unité d'observation.

dans cette même optique, il faut contraindre au travail davantage d'actifs-ves potentiel-le-s, par des pressions sur les assurances invalidité, chômage, perte de gain (maladie et accident) et sur l'aide sociale. Et, enfin, il faut contraindre de facto les personnes à temps partiel – avant tout les femmes – et les retraité-e-s à augmenter leur taux d'activité et leur durée de vie salariée: «l'attention se focalise sur les femmes, en particulier les mères, ainsi que sur les citoyennes et citoyens de 65 ans et plus. C'est là que le potentiel inexploité est le plus important – et les mauvaises incitations aussi», écrivent les deux entités patronales economiesuisse et l'Union patronale suisse ⁵¹.

L'initiative «10 millions» s'inscrit dans ces perspectives et rejoint ici les préoccupations patronales, qui préconisent de «mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène». Cela, malgré des divergences importantes avec l'initiative, car les deux associations défendent en même temps une plus grande ouverture envers l'UE («dans dix ans, il manquera quelque 460 000 employé-e-s à temps plein en Suisse»); en moyenne annuelle, en 2023, il y avait 120 000 places vacantes non pourvues en Suisse ⁵². Ouverture que n'exclut toutefois pas l'initiative – le paradoxe n'est qu'apparent – avec ses vastes possibilités de dérogations.

Rationalisation, automatisation, digitalisation

Comme le préconise la publication patronale citée, il s'agit d'augmenter le taux d'activité mais aussi d'«accroître la productivité» ⁵³. Autrement dit, poursuivre les pressions sur les entreprises pour qu'elles rationalisent plus radicalement tout ce qui peut l'être. Les territoires des androïdes d'accompagnement (EMS et maintien à domicile), des machines de soins (santé), des exosquelettes et exocerveaux (invalidité et métiers pénibles), des robots (nettoyage, maintenance, supermarchés), des systèmes de surveillance (détention, entrepôts, gardiennage), des intelligences artificielles (accueil et orientation virtuels, téléphoniques ou physiques, hôtellerie-restauration, éducation, formation), de la digitalisation (information, documentation, médias), etc., sont un nouveau continent ouvert aux cannibales du profit capitaliste et, consubstantiellement, au néo-asservissement de la main-d'œuvre et des usagers-ères ainsi qu'à la marginalisation structurelle de certains groupes sociaux.

Parallèlement, accroître la productivité va de pair avec deux politiques:

- D'un côté, la déconstruction des mesures d'accompagnement de l'Accord sur la libre circulation des personnes, qui protègent pourtant à peine les salarié-e-s suisses et européen-ne-s du pays. Que cela soit fait à la hussarde (méthode UDC), ou

51 Samuel Jaberg, Les entreprises suisses manquent cruellement de bras et de cerveaux, Swissinfo, 8 juin 2022; Economiesuisse & UPS, Mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène, 2024.

52 OFS, Tableau 06.02.00.02.01b, Nombre des places vacantes, valeurs trimestrielles, 2003 à 2023.

53 Nous laissons de côté ici les tensions entre: productivité, formation, profit et financiarisation.

subrepticement (autre droite et une partie de l'agauche rose ou verte), en ne contrôlant pas assez l'application de ces mesures, créant ainsi leur inanité.

- D'un autre côté, des formes de travail individualisant le confort du personnel qualifié – immigré, étranger résident ou suisse – pour l'attirer et le rendre plus dépendant de l'entreprise par des concessions plus «attractives pour de nouveaux collaborateurs»⁵⁴, afin de faire face à la pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée en Europe⁵⁵.

Le contexte de ces changements repose sur le fait que le capitalisme doit affronter une nouvelle situation où «la croissance du PIB ne sera pas soutenue par une croissance nette de la main-d'œuvre», comme le développe le rapport Draghi sur l'UE⁵⁶, ce qui va ouvrir des autoroutes aux divers néoconservatismes et identitarismes, dont l'initiative «10 millions».

54 Economiesuisse & UPS, op. cit.

55 Rico Brändle, «Nous devons bientôt nous battre pour attirer les immigrants», *Tribune de Genève*, 24 septembre 2024; Sami Masmoudi, Karim Chegueni, Pénurie de main-d'œuvre en Europe: le défi de l'emploi dans le sillage du pacte migratoire, Brussels World Simulation, 16 novembre 2023.

56 Mario Draghi, The future of European competitiveness, Part A, pp. 19 et 22, septembre 2024.

L'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)»⁵⁷ est un projet d'attaque sociale à large spectre contre l'ensemble du salariat, mais qui ne désigne toutefois qu'une cible victime, l'*immigration non ou peu choisie*.

Publié le 20 décembre 2024

« PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » : XÉNOPHOBIE ÉLECTIVE

Visant l'*immigration non ou peu choisie*, l'initiative s'attaque avant tout aux *sans droits*: les «immigré-e-s illégaux-ales», soit les requérant-e-s d'asile au moment où ils-elles pénètrent en Suisse et les sans-papiers, ainsi qu'à ceux-celles *avec des droits limités*, soit les permis N (requérant-e-s d'asile), les débouté-e-s de l'asile (attestation de départ), les permis B non réfugié-e-s (renouvellement annuel sous conditions) et les permis F (admission provisoire asile ou étrangers-ères), L (courte durée, maximum un, voire deux ans) et S (renouvelable annuellement tant que dure la protection provisoire).

Franc lapsus

Lors des votations de mai 2019, *Franc-Parler*, journal de l'UDC, prépare le terrain au spectre des «10 millions» = «trop d'étrangers». Le journal sous-titre la photo d'un quai de gare bourré de gens apparemment d'un Sud quelconque avec le lapsus «Pas 10 millions de Suisses»⁵⁸ (sic!).

Premièrement, l'UDC sait que, de 2003 à 2023, la population active occupée (PAO) étrangère est passée de 25% à 34% de la PAO totale et que les résident-e-s les plus précaires – victimes privilégiées de la propagande anti-étrangers-ères – permis B non réfugié-e-s, frontaliers-ères et courte durée sont passé-e-s de 10% à 18% du total de la PAO, accroissement provenant essentiellement des permis B et des frontaliers-ères⁵⁹. Deuxièmement, l'UDC sait que, de 2003 à 2023, les actifs-ves occupé-e-s suisses sont passé-e-s de 75% du total des actifs-ves occupé-e-s à 66% et le parti gouvernemental ne saurait aller contre les intérêts du patronat en le privant de «sa» main-d'œuvre. Troisièmement, outre le fait que l'UDC tente de mettre les entreprises sous tension pour maximiser l'automatisation sous toutes ses formes, elle ne lance pas ses initiatives pour diminuer la population active étrangère, donc la population étrangère tout court, mais pour la mettre sous pression avec des permis de séjour ou de travail jamais acquis, la

57 Cf. <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis555.html>

58 *Franc-parler*, journal de l'UDC, mai 2019.

59 OFS, Personnes actives occupées (concept intérieur) selon le sexe, la nationalité et la catégorie d'autorisation de résidence, moyennes annuelles, en milliers; OFS, Statistique de la population active occupée (SPA0). Bases méthodologiques: la population active occupée couvre les personnes accomplissant une activité productive au sens de la comptabilité nationale durant au moins une heure par semaine, le *concept intérieur* signifie que les personnes sont comptabilisées sur le lieu de travail et non sur le lieu de résidence. Nous laissons de côté les personnes actives occupées dans le processus asile, leur pourcentage étant minime.

confinant ainsi dans la peur du retrait de permis, la soumission. À l'exception du domaine de l'asile qui, ne permettant pas l'*immigration choisie*, est constamment attaqué par les mal nommés démocrates du centre.

Utilitarisme et xénophobie

Pour comprendre l'initiative, il faut se placer dans une perspective à quatre dimensions:

- Premièrement, la vieille méfiance officielle envers *les autres*, ceux d'autres cantons, d'autres pays voisins, d'autres pays non européens occidentaux, ainsi que les lourds et longs épisodes antisémites, anti-tsiganes et la tradition de répression des pauvres et des marginalisé-e-s considéré-e-s comme étrangers-ères au «nous».
- Deuxièmement, la reconnaissance du rôle essentiel de l'immigration pour «l'économie»; paradoxe que nous avons abordé dans nos deux articles précédents ⁶⁰.
- Troisièmement, l'irrésistible ascension des droites souverainistes-identitaires européennes. Les Patriotes pour l'Europe et les Conservateurs et réformistes européens sont devenus troisième et quatrième groupes du Parlement européen en juin 2024. Ils véhiculent le mépris profond de l'étranger-ère-réfugié-e, de l'étranger-ère-pauvre et du-de la pauvre tout court en l'évoquant constamment. Rejet mâtiné toutefois de régularisations massives de sans-papiers (Italie, Espagne, France, Allemagne, Royaume-Uni, etc.). Six millions de régularisations en Europe entre 1996 et 2008, 900 000 uniquement en Espagne prévues de 2025 à 2027, quelque 100 000 en France pour la même période sans compter les régularisations régulières en Italie ⁶¹. Ce à quoi s'ajoutent les régularisations des 24 autres États de l'UE. Or, si l'immigration légale ne couvre plus les besoins des capitalismes européens, pour eux l'immigration illégale et l'asile ne sont pas assez *choisis*.
- Transcendant les trois premières, la quatrième dimension est essentielle pour comprendre le tout, faute de quoi on refait une énième analyse purement idéologique, comme dans le dernier numéro de la revue *Tangram* qui explique la xénophobie dominante par... l'esprit xénophobe du pays... malgré la *bonne volonté* dite *intégratrice* des autorités ⁶². Cette quatrième dimension est le

60 *Services Publics*, «Pas de Suisse à 10 millions»: xénophobie «durable» (8 novembre 2024) et xénophobie patronale, 29 novembre 2024.

61 Picum, Regularisation mechanisms and programmes: Why they matter and how to design them, Brussels, 2022, p. 11; Marta Belver, Martia Alcantara, El Gobierno prevé regularizar a 900 000 inmigrantes en tres años con el nuevo Reglamento de Extranjería, *El Mundo*, 19 novembre 2024; Redazione, Regularizzazione 2020. Dopo 4 anni, solo il 74,8% delle pratiche esaminate e concluse, Meltingpot, 15 octobre 2024; Samir Touzani, Titres de séjour, régularisations, expulsions: les chiffres de l'immigration en France en 2023, *Les Échos*, 25 janvier 2024.

62 Esteban Pineiro, Un modèle de polarisation: la défense contre la 'surpopulation étrangère', *Tangram*, revue de la Commission fédérale contre le racisme, n° 48, 2024.

mélange de culture dominante xénophobe et de besoin constant de main-d'œuvre étrangère qualifiée. Ce qui génère l'utilitarisme xénophobe (immigration massive, mais sélectionnée), une redoutable arme de destruction de la solidarité de classe entre les salarié-e-s. L'UDC, principal parti politique de Suisse, à la fois porte-serviettes de la grande bourgeoisie et plus grand parti populaire du pays – surtout si on considère l'assemblage UDC & Pro Suisse⁶³ –, gauge dans cette gadoue constituant son beurre électoral depuis sa fondation il y a 53 ans.

Attaque au salaire direct et indirect

Nous avons vu que cette initiative fait appel à diverses angoisses pour s'attaquer au niveau de vie des salarié-e-s et de leurs familles, donc au salaire direct et indirect (la politique sociale au sens large). Cet objectif a été formulé en détail, entre 1991 et 1995, par des feuilles de route du grand patronat qui sont devenues la boussole des gouvernements. Citons ici la plus exhaustive, *Courage pour le renouveau, un agenda de politique économique pour la Suisse*⁶⁴.

Comme ces programmes patronaux, et au-delà des jeux de rôles interpartis gouvernementaux et des réelles divergences par rapport aux positions illibérales de l'UDC en matière de migrations, cette dernière défend l'ultra-libéralisme patronal en droit du travail et en politiques sociale et salariale. C'est pourquoi «Pas de Suisse à 10 millions!» part de la chimère *trop de gens (10 millions)*, une imprécation abstraite qui ratisse large, pour atterrir sur de véritables jérémiades politiques sans jamais prononcer quoi que ce soit sur l'inégale répartition de la richesse sociale. Jérémiades qui nous interpellent tous azimuts sur la détérioration des conditions de vie «des Suisses» ou «de nous», sans jamais qualifier ce «nous» de salarié-e-s. Ainsi, les coûts des biens courants, de la santé, du logement, des transports individuels et collectifs, la précarité des conditions de travail, le durcissement des conditions de formation, la dégradation des assurances et aides sociales, la dualité entre services privés de qualité pour les riches et services publics en dégradation pour les autres deviennent de simples lamentations. Lamentations associées, en termes de responsabilité, aux boucs émissaires que sont les étrangers-ères pris-es en tranches: *trop d'immigré-e-s*, de *frontaliers-ères*, d'*admis provisoires*, de *requérant-e-s d'asile*, d'*illégaux-ales*⁶⁵, de telle ou telle *nationalité*, d'*abuseurs-euses* immigré-e-s et, par glissement, d'*abuseurs-euses* tout court (aide sociale, chômage, maladie, invalidité, etc.).

63 Pro Suisse, satellite de l'UDC, ajoutant 25 000 membres aux 90 000 membres de l'UDC (avec combien de doublons?).

64 David de Pury et alii, *Mut zum Aufbruch: eine wirtschaftspolitische Agenda für die Schweiz*, Orell Füssli, 1995.

65 UDC, L'immigration en Suisse reste démesurée, 8 août 2024.

L'objectif est, pour l'UDC, d'aboutir à une mise sous pression croissante de toute la main-d'œuvre:

- D'un côté, en élargissant le consensus à droite, en direction des fondamentalistes protestants de l'Union démocratique fédérale ⁶⁶, des allié-e-s du Parti libéral-radical ⁶⁷ et des suiveurs-euses du Centre ⁶⁸, ce qui permet de contenir le Parti socialiste sur les plates-bandes de la droite, autant par son respect du *consensus* que par son électoralisme, par exemple avec les annonces et mesures migratoires du conseiller fédéral socialiste Beat Jans ⁶⁹, à la suite du dépôt de l'initiative de l'UDC.
- D'un autre côté, en créant ainsi une situation destinée à faire accepter aux institutions politiques, et par là même (c'est du moins le projet) aux salarié-e-s, l'intensification du travail, l'allongement de la vie au travail, la déconstruction des pourtant très faibles protections en termes de droit du travail (conventions collectives de travail, Loi sur le travail, Code des obligations), la dégradation de ce que l'on nomme le *filet social* et, pour les étrangers-ères, le parachèvement du droit au séjour au mérite, autrement dit la menace permanente de perdre le droit d'habiter.

66 Boris Busslinger, À Zurich, l'UDC l'emporte contre un assouplissement des conditions d'asile, *Le Temps*, 22 septembre 2024.

67 Yves Petignat, L'UDC a gagné la bataille des idées, *Le Temps*, 15 septembre 2024.

68 Alexandre Steiner, À Neuchâtel, l'UDC confirme une alliance de droite inédite dans la course au gouvernement, *Le Temps*, 7 novembre 2024.

69 Arthur Grosjean, Les mesures de Jans pour combattre l'initiative UDC, *Tribune de Genève*, 21 novembre 2024.

L'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)»⁷⁰ est un projet dont l'un des piliers, implicite mais essentiel, réside dans les murs, barrières, fossés, barbelés, rivières militarisées, patrouilles de drones de l'Union européenne.

Publié le 24 janvier 2025

« PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS ! » : LES MURS DE L'IMMIGRATION CHOISIE

Le système d'asile helvétique, aujourd'hui en lambeaux, a été sacrifié principalement pour laisser la place à l'immigration choisie. Son démantèlement a généré, au fil des décennies, un grand nombre de frontières spécifiques intérieures et s'est greffé sur l'arsenal de frontières et murs, visibles et invisibles, de l'UE.

Tri par l' «immigration concertée»

Après la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait pour les autorités suisses de tenter de stabiliser, voire de réduire, la population active étrangère⁷¹ afin de rationaliser l'appareil productif sorti indemne – et donc aussi obsolète car ancien, désuet – du conflit, tout en préservant une importante main-d'œuvre étrangère non ou peu qualifiée.

Aujourd'hui, les perspectives sont différentes. En effet, il s'agit⁷²:

- de restreindre le plus possible la part des étrangers-ères non ou peu qualifié-e-s, sauf dans certains secteurs tels que le *care*, l'hôtellerie-restauration, le bâtiment et l'agriculture, activités où les sans-papiers (à proprement parler ou une partie des non-entrées en matière et débouté-e-s de l'asile) jouent le rôle de soupape de sécurité permanente;
- de promouvoir dans le même temps une immigration qualifiée ou, pour les jeunes, qui entre rapidement en formation;
- dans cette optique, de mettre en place un système avancé d'assimilation (et non d'intégration) – dont la clé de voûte est le marché du travail – des admis-es provisoires, des réfugié-e-s statutaires et des plus qualifié-e-s parmi les permis S. Tout en rejetant nombre de requérant-e-s d'asile et de permis S qui soit quitteront le territoire, soit deviendront sans-papiers, car cette immigration n'est pas assez

70 Cf. *Services Publics*, «Pas de Suisse à 10 millions!»: xénophobie «durable» (8 novembre 2024), xénophobie patronale (29 novembre 2024), xénophobie électorale (20 décembre 2024).

71 Erweiterte nationalrätliche Kommission für auswärtige Angelegenheiten, Entwurf zu einem Bundesbeschluss betreffend die Genehmigung des Abkommens zwischen der Schweiz und Italien über die Auswanderung italienischer Arbeitskräfte nach der Schweiz, Protokoll der Sitzung vom 19. Februar 1965 in Schaffhausen.

72 Conseil fédéral, Vue d'ensemble de la promotion du potentiel de la main-d'œuvre en Suisse, Berne, mars 2024.

choisie, comme l'écrit le Conseil fédéral: «Contrairement à ce qui est le cas dans le domaine de l'asile, l'immigration dans le domaine des étrangers-ères est fortement orientée vers le marché du travail ⁷³».

Mais on ne nomme pas les choses au pays du consensus, les autorités fédérales préfèrent parler d'«immigration concertée» ⁷⁴ et non *choisie*.

Sélection européenne par la violence

Le long parcours d'un-e- exilé-e, donc d'un-e «illégal-e» – comme aime à le répéter le grand conglomerat UDC-PLR-Le Centre – vers l'Europe passe en premier par les frontières de sortie de son pays de départ. Puis par les pays de transit.

Ces paliers représentent des obstacles d'une extrême dureté, qui se répéteront tout au long du parcours d'exil: abus, extorsions, trajets épuisants, incertitudes, viols, violences, humiliations, maladies, détentions, travail forcé, blessures, faim, soif, voire la mort.

Il faut ensuite affronter la traversée du vaste charnier de la Méditerranée: 2273 disparu-e-s estimé-e-s en 2024, selon le Missing migrants project (MMP) ⁷⁵, auquel-le-s s'ajoutent 1000 disparu-e-s dans l'Atlantique en 2024 selon MMP mais 10 000 selon Caminando fronteras ⁷⁶, en tout 68 000 disparu-e-s dans le cimetière méditerranéen depuis l'an 2000 selon Migreurop ⁷⁷. Sans oublier que les passeurs – aussi tordus soient-ils le cas échéant –, qui sont qualifiés hypocritement de «criminels» ⁷⁸, ne sont que le produit des obstacles imposés à la migration par la forteresse Schengen. Qui fut mise en place à une époque où la majorité des gouvernements européens étaient socialistes (par le Traité d'Amsterdam, qui rendit possible l'extension de Schengen à l'UE), à laquelle s'est ensuite rallié le Parlement helvétique, dont la majorité des socialistes.

Groupe para-militaire Frontex

Ce parcours de l'exilé-e, transformé-e en proie éliminée par palier, se poursuit aux portes de l'Europe, avec le groupe paramilitaire de Schengen qu'est l'agence européenne Frontex (à laquelle a adhéré la Suisse). Cette dernière assure le tri, l'expulsion, les

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Expression lancée à Lausanne, en 2008, lors d'un discours sur «Compétitivité et innovation», par Eveline Widmer-Schlumpf membre de l'ersatz UDC-PDC (Union démocratique du centre et Parti démocrate-chrétien, devenu Le Centre) qu'était le Parti bourgeois démocratique (PBD).

⁷⁵ Le MMP (<https://missingmigrants.iom.int>) – ses données sont celles de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et correspondent à celles de l'ONU (<https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144346>) – donne les «estimations minimales du nombre réel de vies perdues pendant la migration».

⁷⁶ Caminando fronteras, Monitoreo del derecho a la vida, 2024, <https://caminandofronteras.org/monitoreo/>.

⁷⁷ Carte Migreurop, Des morts par milliers aux portes de l'Europe, 2000-2024, sur <https://www.instagram.com/migreurop/p/DDPiH40x4fp/>

⁷⁸ Fedpol, Le trafic organisé de migrants et la Suisse, Rapport 2024 et Conseil de l'UE, Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council laying down minimum rules to prevent and counter the facilitation of unauthorised entry, transit and stay in the Union, and replacing Council, 29 novembre 2024.

refoulements massifs légaux et illégaux des migrant-e-s dits illégaux-ales, permettant aussi leur enfermement dans des camps sis dans des pays tiers (extra-européens) et de l'UE, collaborant avec les forces répressives nationales de l'UE, mais aussi non officiellement avec des bandes armées maritimes ou terrestres extra-européennes ⁷⁹. L'agence va compter 10 000 personnes d'ici à 2027 (pour 750 en 2019), avec 1 milliard d'euros de budget de roulement en 2024, une capacité d'intervention jusqu'en dehors des limites de l'UE, y compris dans les Balkans ou en Afrique du Nord et sahélienne ⁸⁰. Elle est dotée d'armes létales et non létales, d'avions et de bateaux de reconnaissance, d'hélicoptères, de véhicules de patrouille et de transport, de radars, de patrouilles canines, de caméras thermiques, de capteurs de CO₂, de détecteurs de battements cardiaques, d'appareils pour empreintes biométriques, etc. ⁸¹. En 2023, Frontex déclare avoir refoulé 40 000 personnes (par combien faut-il multiplier ce nombre pour y inclure les refoulements illégaux?). Ajoutons à cela les 71 000 migrant-e-s renvoyé-e-s officiellement par les pays Schengen (combien ont été refoulé-e-s illégalement?) et les 108 000 personnes se trouvant en Europe sous ordre d'expulsion mais pas encore renvoyées ⁸².

L'efficacité de Frontex repose également sur l'*interopérabilité* des systèmes d'information de l'UE ⁸³: notamment les systèmes Prüm (collaboration policière), PNR (passagers des transporteurs aériens), EU-LISA (information à grande échelle des frontières, des migrations, de la coopération en matière répressive), EES (durée des séjours de court et long terme venant de pays hors UE avec ou sans visa), NFP (idem mais pour plusieurs pays Schengen à la fois), VIS (les autres voyages, soumis à visa), Etias (voyages non soumis à visa), SIS (personnes recherchées, extradées, interdites d'entrée ou disparues), Ecris-TCN (casiers judiciaires extra-UE), Interpol y compris ses agences locales et ses bases de données spécifiques, Eurodac (fichage de personnes relevant de l'asile).

Outre l'expulsion possible vers son pays de départ, l'exilé-e doit aussi compter avec les 27 pays extra-européens (pays tiers) avec lesquels l'UE a conclu des accords sur «la gestion des flux migratoires» ou des accords «de réadmission» (traduction: filtrage, rejet,

79 RFI, L'UE veut encore renforcer Frontex malgré l'accumulation des critiques et des scandales, 23 juillet 2024.

80 Cf. Toute l'Europe, <https://www.touteleurope.eu/institutions/>; L'agence Frontex, <https://www.lacimade.org/faq/>

81 Frontex assets - European countries' contributions to Frontex operations, <https://fragdenstaat.de/en/dossier/frontex/>

82 Return migration overview, 2023 at a glance, <https://www.migrationdataportal.org/themes/return-migration>; Frontex, 2023 In Brief - Our accomplishments and goals, <https://www.frontex.europa.eu/media-centre/news/news-release/2023-in-brief-our-accomplishments-and-goals-CSNhh>; Eurostat, Third country nationals ordered to leave by citizenship, age and sex, 2022-2024, https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/migr_eiord1/default/table?lang=en

83 Interopérabilité des systèmes européens, <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/>; Frontex, Strategic risk analysis report 2024.

enfermement, expulsion ou expulsion pour ré-expulsion vers le pays dit d'origine). Il s'agit, entre autres, de l'Albanie, de la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Turquie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie ⁸⁴.

Murs, barrières, fossés, barbelés, rivières surveillées, drones

Pour se protéger contre les migrant-e-s *non choisi-e-s*, les États de l'UE-Schengen érigent également nombre d'obstacles physiques, souvent doublés de vols de drones, même entre les États membres. Mentionnons notamment la barrière érigée par la Finlande (200 km, côté Russie), l'Estonie (41 km, Russie), la Lettonie (136 km, Biélorussie), la Lituanie (110 km, Biélorussie), la Pologne (186 km, Biélorussie), la Pologne et la Lituanie (tout autour de Kaliningrad, enclave russe), l'Autriche (4 km, Slovaquie), la Hongrie (130 km, Serbie et 175 km Croatie), la Slovaquie (210 km, Croatie), la Croatie (en évolution sur les 80 km avec la Serbie), la Bulgarie (160 km, Turquie), la Grèce (bientôt 80 km, Turquie), les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla (20 km, Maroc). Sans compter le mur maritime que constitue la flotte de Frontex dans la Méditerranée, à quoi s'ajoutent les cours d'eau frontaliers militairement surveillés.

Autant de dispositifs coûtant des sommes exorbitantes, surveillés par des drones, des soldats et des policiers... Va-t-il y avoir en outre l'*interopérabilité* entre le mur de drones de 4000 km projeté et en voie de réalisation de l'OTAN, qui ira de la Norvège à la Pologne, et l'agence Frontex?

Violence de Schengen

À ce vaste dispositif obsidional s'ajoutent les 400 camps d'internement en fonction contre les requérant-e-s d'asile, plus 150 camps sur lesquels il n'est pas possible d'avoir d'informations sur leur fonctionnement et plus 160 camps déjà en place et pouvant devenir actifs à tout moment ⁸⁵. Certains sont ouverts, d'autres semi-fermés, 85% sont fermés: la demande d'asile *mérite* la prison! Tous sont des lieux de conditions de vie précaires, insalubres, sans intimité, des parkings pour renvoi, des rampes de lancement pour sans-papiers ou, pour une minorité, des centres d'admission dans la procédure d'asile, qui elle-même va aboutir ou se terminer par un refus. Ils se trouvent aux marges de l'UE (pays tiers) ou dans l'UE-Schengen.

En fait, nous vivons en pleine dystopie, tout en nous considérant comme vivant dans des États démocratiques ou en nous faisant accroire à nous-mêmes que nous sommes en démocratie.

84 Hélène Thiollet, Accords de coopération de l'UE en matière migratoire: un jeu d'équilibrisme, 23 mai 2024, Institut Montaigne; Commission européenne, A humane and effective return and readmission policy, sur le site de l'UE.

85 Migrinter, Université de Poitiers, CNRS, «Les camps de personnes migrantes en Europe», Poitiers, décembre 2022.

Ce sont là autant d'obstacles qui rendent difficile le passage effroyable dans la vie des exilé-e-s, qui alimentent un marché juteux de profiteurs-passeurs, qui peuvent diminuer le nombre de migrant-e-s illégaux-ales par moments, mais qui ne peuvent empêcher les migrations de suivre leur cours. Autant d'obstacles qui banalisent les violences institutionnelles et qui vaccinent le public contre ces atrocités, comme lorsque, en mai 2022, 1 523 005 citoyen-ne-s helvétiques (71,5% de votant-e-s!) a confirmé la participation de la Suisse (commencée en 2011) à Frontex en votant les yeux fermés. Autant d'obstacles qui rongent la démocratie de l'intérieur comme des insectes xylophages qui évident une poutre jusqu'à son effondrement...

Encore des murs

Lorsqu'un-e requérant-e d'asile parvient en Suisse, il lui reste à passer la première frontière, celle de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) qui interpelle, selon la moyenne 2023-2024, 137 «migrant-e-s illégaux-ales» par jour. Cependant, nous ne savons pas combien l'OFDF en refoule aux frontières de manière illégale ⁸⁶. Puis le-la requérant-e se heurte à l'un des 37 centres fédéraux pour requérant-e-s d'asile, certains permanents (5000 places), certains (bientôt deux) punitifs, certains pour les renvois Dublin ou immédiats, d'autres temporaires ouvrant suivant le nombre d'arrivées. Tous sont des centres de (quasi-)enfermement, de rationnement, de vexation, de brimade pour avoir demandé l'asile, de dénuement économique, d'angoisse du lendemain. Suit, le cas échéant, le parcours sur le fil de la demande d'asile, avec une aide sociale de sous-être humain et bien des interdits juridiques et sociaux. Et, au bout de ce cheminement, l'asile (statut de réfugié-e) ou la précarité permanente (admission provisoire) ou la décision de renvoi, voire la vie derrière les murs de la clandestinité, ici ou ailleurs, pour échapper au renvoi.

86 OFDF, Migration irrégulière. Chiffres mensuels OFDF, <https://www.bazg.admin.ch/bazg/fr/home/actualites/informations-destinees-aux-medias/communiqués-de-presse/migration-irreguliere.html>

Le Conseil fédéral a mis en consultation ce qui est, de fait, l'aspect principal de sa réponse à l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» de l'Union démocratique du centre (UDC). C'est la révision de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), aussi nommée Bilatérales III ou Paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE ⁸⁷».

Publié le 15 août 2025

RÉPONSE DU BERGER À LA BERGÈRE 1/2

L'initiative dite «pour la durabilité ⁸⁸» rabâche les rengaines identitaires, xénophobes et anti-asile de l'UDC, draguant un électorat plus large avec une touche de vernis démographique-agoraphobe et une teinte nationale-écologiste. Le Conseil fédéral n'oppose pas de contre-projet, il avance une réponse indirecte, très indirecte, dont la substance réside dans le réaménagement de l'ALCP négocié avec l'Union européenne (UE).

Du nouveau avec de vieux ingrédients

Une réponse qui reprend sur le fond les ingrédients déjà utilisés contre les initiatives UDC «Contre l'immigration de masse», acceptée par 50,3% des votants en 2014, et «Pour une immigration modérée», refusée à 62% en 2020.

Ces nouveaux accords consistent dans la reprise de 95 actes législatifs de l'UE, modifiant 32 lois suisses, introduisant trois nouvelles lois, intégrant de nombreuses autres dispositions juridiques et administratives, classées en 13 domaines différents ⁸⁹. Le détail du tout figure sur le site de la Confédération ⁹⁰: avec quelque 1800 pages de textes mises en consultation entre juin et octobre, plus les centaines de pages indispensables à étudier pour comprendre tout ça, gageons qu'un très grand nombre de consulté-e-s sont dépassé-e-s. Les divers rapports scientifiques des thuriféraires de la Confédération ajoutent un brouillard supplémentaire. Notamment le rapport du BAK et d'Ecoplan qui, respectivement en 2020 et 2025, vaticinent qu'en 2045 (*sic!*) le produit intérieur brut (PIB) suisse serait respectivement de 6,5% et de 4,9% plus bas que ce qu'il serait s'il n'y avait pas l'ALCP ⁹¹. Si les autorités fédérales n'avaient pas négocié en secret durant

87 DFAE, Paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE». Rapport explicatif relatif à l'ouverture de la procédure de consultation, 13 juin 2025.

88 Nous ne revenons pas ici sur les enjeux de l'initiative de l'UDC et renvoyons aux quatre articles parus à son sujet les 8 et 29 novembre 2024, 20 décembre 2024 et 24 janvier 2025, disponibles sur: <https://ssp-vpod.ch/themes/initiative-xenophobe-pas-de-suisse-a-10-millions/decryptage-par-dario-lopreno/>

89 Un aperçu de 20 pages est donné dans: DFAE, Aperçu des actes législatifs de l'UE du paquet Suisse-UE et Commentaires concernant l'aperçu, 10 juillet 2025.

90 DFAE, Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur le paquet Suisse-UE:

<https://www.europa.eda.admin.ch/fr/consultation-paquet-suisse-ue>. Voir aussi note 2.

91 BAK, «Economic Intelligence, Volkswirtschaftliche Auswirkungen einer Kündigung der Bilateralen I auf die Ostschweiz», Basel 2020; Ecoplan,, «Volkswirtschaftliche Auswirkungen eines Wegfalls der Bilateralen I», Bern 2025.

officiellement neuf mois – en fait beaucoup plus –, la consultation aurait pu être démocratique.

Dans cet article (et dans celui du prochain numéro), nous nous limitons aux négociations autour de l'ALCP, réponse de facto du berger Conseil fédéral à la bergère UDC. À cela, le Conseil fédéral ajoute trois jokers, nommés par abus «clause de sauvegarde», «train de mesures visant à garantir la protection des salaires» et «protection contre le licenciement pour les représentants élus des travailleurs ⁹²».

Cette dernière mesure propose certes un minimum de protection (minimum, car elle laisse une très grande marge d'interprétation), mais se situe en-deçà des standards de l'Organisation internationale du travail (OIT). Avec cette mesure, un employeur désirant licencier un-e représentant-e syndical-e (dans une entreprise de plus de 50 salarié-e-s) devra observer une procédure d'information préalable et de recherche d'un autre poste pendant deux mois avant que le licenciement puisse être prononcé. Par ailleurs, la sanction maximale en cas de licenciement abusif passe de 6 à 10 mois de salaire, étant entendu qu'une sanction entre 7 et 10 mois peut ne pas être infligée ou presque jamais, comme c'est le cas pour les sanctions pour licenciement abusif ou injustifié à ce jour (qui dépassent très rarement 3 mois alors qu'elles pourraient être de 4 à 6 mois). Le Conseil fédéral se veut rassurant à l'égard du patronat en affirmant que les mesures visant à garantir la protection des salaires «ne créent pas de nouvelles contraintes majeures pour les entreprises suisses, ni ne restreignent de manière disproportionnée la flexibilité du marché du travail ⁹³». Les associations patronales, qui s'opposent à toute mesure de protection contre le licenciement depuis vingt-deux ans, vont cependant tout faire pour supprimer ou drastiquement atténuer cette mesure déjà insuffisante que, par ailleurs, le Conseil fédéral conditionne au retrait de la plainte de l'USS à l'OIT...

Moins et pire ⁹⁴

La Confédération essaye d'amadouer les franges des électors non traditionnellement UDC que ce parti essaie d'attirer pour son initiative «Pas de Suisse à 10 millions!», en jouant la carte européenne (Bilatérales III) de manière plus appuyée que par le passé. Outre les pressions – déjà acquises avec l'ALCP en vigueur – sur tou-te-s les étrangers-ères ayant un permis de travail autre que le permis C (établissement), elle met bien en avant le fait que le nouvel ALCP permet la poursuite de la politique de la double peine contre les étrangers-ères (condamné-e-s à une peine puis recondamnée-e-s par expulsion). L'accord permet aussi de n'octroyer un permis d'établissement, non seulement qu'après

92 DFAE, Procédure de consultation concernant le paquet stabilisation et développement des relations Suisse-UE, non daté mais vraisemblablement juin 2025, pp. 47-49 (ajout des articles 335 lettre l à q au Code des obligations).

93 Seco, <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/92578.pdf>

94 Outre le rapport *Paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE»* mentionné, voir le Protocole d'amendement de l'accord entre la Confédération suisse, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, sur la libre circulation des personnes, 13 juin 2025.

cinq ans de résidence, mais en excluant les périodes de plus de six mois de «dépendance» de l'aide sociale. Permis qui peut aussi être retiré aux personnes au chômage – par là même à leur famille – si «elles ne font pas d'effort» pour trouver du travail, de même si elles ont perçu l'aide sociale ou le chômage de manière «indue» (notion non clairement définie). Les mots sont immondes. Et pour les salarié-e-s soumis à autorisation de courte durée (permis L de trois mois à 364 jours, renouvelable au maximum un an), le Conseil fédéral va engager une révision de l'Ordonnance sur la libre circulation des personnes afin qu'aucun ne reçoive un permis L pour plus d'un an⁹⁵ lors de la première demande. Ce sont évidemment toutes des mesures insignifiantes démographiquement, mais UDC-friendly.

Travail détaché⁹⁶

Quant au délai d'annonce pour les prestataires de services qui, venant travailler en Suisse 90 jours par an au plus, sont soit des indépendant-e-s, soit des salarié-e-s détaché-e-s en Suisse par un employeur de l'UE, il est réduit de huit jours actuellement à quatre jours à l'avenir, uniquement pour les branches dites à risque⁹⁷ (dans une liste revue et mise à jour périodiquement). C'est un laps de temps clairement insuffisant pour les contrôles préalables qui ne pouvaient déjà pas se faire correctement avec un délai de huit jours (horaires, conditions de travail, début de la présence en Suisse, connaissance précise de l'employeur, salaire contractuel et effectif, assurances sociales, etc.). Le Conseil fédéral annonce qu'il va «centraliser» et «numériser» les procédures d'annonce, pour gagner du temps. C'est très léger, même si c'est utile. À cela s'ajoute le fait qu'avec la législation ALCP actuelle comme avec la nouvelle, nombre d'indépendant-e-s sont et seront en fait des salarié-e-s contraint-e-s à se déclarer comme indépendant-e-s pour le profit du réel patron mandant.

Avec le nouvel ALCP, la Suisse peut exiger des entreprises de détachement n'ayant pas payé une amende conventionnelle pour une violation des dispositions salariales (cas de récidive), qu'elles déposent une garantie financière (caution) avant de pouvoir de nouveau détacher des travailleurs-euses en Suisse. À défaut du dépôt l'entreprise pourra être sanctionnée (interdiction d'offrir ses services pour un mandat)⁹⁸. Cette garantie financière doit être «proportionnée» (*sic!*), un mot qui permet de fixer dans la pratique des montants suffisamment bas dans des domaines sous convention collective de travail (CCT) obligatoire. Auparavant, les entreprises détachant des employé-e-s dans ces mêmes domaines devaient verser a priori (la nuance est très importante) la caution, afin de prévenir les violations des paiements contractuels, car il était – et il reste – difficile de

95 Conseil fédéral, Immigration de travail: le Conseil fédéral veut prendre des mesures, 25 juin 2025.

96 Outre le rapport intitulé *Paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE»*, voir aussi le Common Understanding adopté entre la Suisse et l'UE le 27 octobre 2023, en l'occurrence les § 13 et 14.

97 Conseil fédéral, Paquet Suisse-UE. Catalogue de questions, 13 juin 2025.

98 *Ibid.*

récupérer des sommes dues par une entreprise sise à l'étranger et c'est encore plus compliqué selon le montage entrepreneurial qui préside au détachement.

Ainsi, les violations sont devenues plus faciles... Et cela, malgré les dispositions administratives, tel le raccordement de la Suisse au système d'information du marché intérieur (IMI) de l'UE, pour échanger des informations sur les entreprises de détachement et faire appliquer les sanctions, ou l'obligation d'avoir un répondant en Suisse pour l'entreprise qui détache des salarié-e-s.

Après nous être intéressé-e-s, dans le dernier numéro ⁹⁹, au brouillard enveloppant la «consultation» autour des Bilatérales III, nous poursuivons ici la revue des mesures de régression liées à ces accords et le monopole que laisse à l'UDC l'agache politique et syndicale en refusant de rejeter ces mesures.

Publié le 29 août 2025

RÉPONSE DU BERGER À LA BERGÈRE 2/2

Encore sur les travailleurs détachés

Le dispositif «protection des salaires» ¹⁰⁰ mis en avant par la Confédération ne change rien à ce qui est déjà en place dans l'ALCP (Accord de libre circulation des personnes) actuellement en vigueur, sauf deux éléments.

Premièrement, quelques simplifications ponctuelles mais apparemment positives, sur l'extension ou la prolongation des CCT étendues ¹⁰¹. Cela dit, il faut préciser que se déroule, au Parlement fédéral, une procédure d'élaboration d'une loi qui ferait primer les salaires des CCT étendues sur les salaires légaux minimaux cantonaux qui seraient supérieurs à ceux des CCT étendues ¹⁰². Ainsi les *progrès* mentionnés en matière d'extension des CCT seraient annihilés si la loi passe au Parlement. Cette concession aux syndicats, sur l'extension des CCT, pourrait donc même favoriser la sous-enchère salariale.

Deuxièmement, un gros problème salarial: les frais des travailleurs-euses détaché-e-s (logement, nourriture, transports, etc.). La Loi sur les travailleurs détachés mentionnera que l'indemnisation des dépenses de voyage, de nourriture et de logement découle en principe des règles applicables dans le pays d'origine. Elle précisera néanmoins que «l'employeur doit payer la différence par rapport aux frais occasionnés en Suisse si l'indemnisation prévue par les règles du pays d'origine ne les couvre pas» ¹⁰³.

Tenons compte ici de deux dimensions. D'une part, en parité de pouvoir d'achat (PPA), le salaire horaire médian de la Suisse représente 259% des 11 salaires horaires médians les plus bas de l'UE, et 160% de celui de la moyenne des 27 pays de l'UE ¹⁰⁴. D'autre part, une clause si labile est sujette non seulement à recours, mais aussi à renégociation

99 *Services Publics*, 15 août 2025.

100 Outre le rapport Paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE» mentionné, voir Seco, Mesures de politique intérieure visant à garantir la protection des salaires, 21 mars 2025.

101 Cf. DFAE, Procédure de consultation concernant le paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE», non daté mais vraisemblablement juin 2025, pp 49-51.

102 Actuellement, cela concerne les cantons de GE et NE, mais des votations ou des changements de loi sont prévus dans d'autres cantons et/ou communes.

103 Conseil fédéral, Libre circulation des personnes – protection des salaires, 13 juin 2025.

104 Eurostat, Salaire horaire médian des salariés (apprentis exclus) par âge (27 pays UE plus 5 pays dont la Suisse), 12 février 2025.

permanente. Autrement dit, un recours auprès de la Cour de justice de l'UE est loin d'être exclu (pas tout de suite évidemment...), comme l'écrit d'ailleurs la presse patronale ¹⁰⁵. Et si la Cour de justice de l'UE décide ainsi de remettre en question tout ou partie de cette exception sur les frais, permettant de payer ceux-ci aux normes du pays d'origine et non de travail, ne nous dira-t-on pas finalement «Allons donc! Ne remettons pas en cause toutes les Bilatérales pour ça!»? Dans le genre *garantie salariale*, il y a mieux.

Une non-régression régressive

Le même problème se pose pour la supposée «clause de non-régression» qui veut que si les directives européennes changeaient dans le futur en matière de travailleurs-euses détaché-e-s et si elles affaiblissaient le niveau de protection existant en Suisse, celle-ci ne serait pas obligée de reprendre ces nouvelles dispositions. On parle ici de «non-régression», mais la régression a bel et bien eu lieu avec les autres dispositions sur le détachement!

Par ailleurs, une clause dite de sauvegarde a été introduite, permettant à la Suisse de suspendre momentanément la libre circulation des personnes ou certaines de ses dispositions, à travers une procédure longue et complexe discutée avec les instances européennes. Qu'il y ait accord ou non, la Suisse pourrait procéder à des mesures prétendument de protection qui iraient toujours vers le pire, dans la mesure où elles ne peuvent que s'attaquer à la main-d'œuvre étrangère et ses familles. En outre, si celles-ci vont à l'encontre de l'ALCP – ce qui est très vague car non défini – ou sont «disproportionnées» (idem), l'UE peut sanctionner la Suisse, y compris par des indemnités.

Ratisser large

L'UDC s'oppose aux Bilatérales III pour des raisons strictement identitaires, xénophobes dont l'anti-européanisme fait partie. Cela s'inscrit dans son optique de division systématique des salarié-e-s et de politiques ultra-libérales, de dérégulation des politiques sociales en matière d'immigration et du droit du travail, à des rythmes propres au patronat de la Suisse. Ce à quoi s'ajoute la volonté de l'UDC et de ses suiveurs-euses de réduire à peau de chagrin, voire de supprimer l'assurance-maladie de base obligatoire ¹⁰⁶. Son initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» pourrait être votée en 2026. Le Paquet Bilatérales III pourrait être voté en 2027.

D'un côté, l'UDC essaye cette fois-ci de ratisser encore plus large que précédemment, en misant sur les réelles inquiétudes profondes de la population en matière de politiques sociales, de non-protection des salarié-e-s, du logement ou en matière sanitaire et

¹⁰⁵ Marco Taddei, «Négociations Suisse-UE sur les salaires, mission accomplie», *Les employeurs*, 29 janvier 2025.

¹⁰⁶ Markus Häfliger, Des élus de tous bords s'en prennent à l'assurance maladie obligatoire, *24 heures*, 28 août 2023 et UDC, Programme 2023-2027, chapitre Santé.

environnementale, en ciblant les «étrangers-ères» et les «requérant-e-s d'asile», afin de s'attaquer à tou-te-s les salarié-e-s en général. De l'autre côté, le Conseil fédéral essaye de profiter de l'UE pour s'attaquer encore davantage aux droits des salarié-e-s et de la population, tout en jouant le jeu de rôle des *gnomes suisses contre le Goliath Union européenne*, afin de faire passer la pilule en n'en payant pas le prix politique.

Dans les deux cas, l'issue sera rédhibitoire pour les forces sociales (aussi peu fortes soient-elles) démocratiques du pays. Accepter l'un ou l'autre sera un pis-aller qui conduira au pire et qui ne pourra pas remplacer la mobilisation des salarié-e-s pour leurs droits sociaux, politiques, syndicaux, pour leurs droits au logement, à la santé, au salaire.

Béatitude syndicale

Et ce n'est pas la béatitude soumise des directions syndicales qui va arranger les choses. Comme lorsque l'Union syndicale suisse écrit que «l'actuel système de libre circulation des personnes avec des mesures d'accompagnement est bien meilleur que les autres systèmes. [...] Les mesures d'accompagnement veillent à la protection des salaires. Et de meilleurs droits de séjour et de sécurité sociale permettent aux migrant-e-s de mieux se défendre contre les abus¹⁰⁷».

Au-delà de nos remarques sur l'ALCP renégocié, il vaut la peine de comprendre quel est ce système en vigueur «bien meilleur que les autres». Prenons simplement deux éléments, étant entendu qu'il y en aurait un très grand nombre que nous laissons de côté faute de place: la démultiplication des permis et les contingents de main-d'œuvre des pays tiers.

Avec l'ALCP, le nombre de permis de séjour ou de travail a été multiplié par 2 (d'une part, ceux imposés aux ressortissant-e-s UE/AELE/Schengen et, d'autre part, ceux imposés aux ressortissant-e-s des pays tiers). Or, c'est là une véritable machine de guerre patronale pour diviser les salarié-e-s, en leur imposant des durées de permis, des échéances administratives, des systèmes de contrôle, des conditions d'expulsion, des non-droits en matière territoriale, d'assurances sociales, de santé, de travail, différents pour chaque situation. En leur imposant ainsi des trauilles différentes, des rivalités, des mises en concurrence. Soulignons en outre que le permis de saisonnier-ère n'a pas été supprimé en 2002 (entrée en vigueur de l'ALCP), comme le clament bien des syndicats, mais qu'il a été relooké en cinq permis: deux permis L (UE/AELE et pays tiers, pour un travail de plus de trois mois à un an renouvelable sous conditions une fois pour un an), un visa D (service transfrontalier temporaire, pour ressortissant-e d'un pays tiers qui exerce une activité lucrative en Suisse durant quatre mois au plus en l'espace de douze mois), un statut de prestataire de services ou travailleur-euse détaché-e (procédure d'annonce, pas de permis, travail au maximum de 90 jours sur l'année), un statut sans permis ni annonce

107 Daniel Lampart, économiste en chef à l'USS, Libre circulation des personnes avec des mesures d'accompagnement efficaces: un système progressiste. Commentaire de l'USS sur le rapport observatoire, 25 juin 2021.

(dans certaines branches d'activité et pour huit jours maximum). Cela sans même mentionner le maintien du (non-)statut de sans-papiers et la complexification des permis du domaine de l'asile, qui induisent encore d'autres (il)légalités par rapport au travail légal.

Il faut aussi rappeler à l'USS que, profitant de la mise en place de l'ALCP, les autorités ont redéfini les anciens contingents de la main-d'œuvre étrangère pour les pays tiers, accroissant davantage encore la division des salarié-e-s. Elles ont alors différencié – annuellement – les autorisations de courte durée et les permis B, ainsi que celles pour le Royaume-Uni et celles pour ressortissant-e-s de pays tiers travaillant pour une entreprise soumise à l'ALCP. Pour comprendre ces subtilités et s'y retrouver, après avoir consulté les sept pages de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et les 68 pages de son Ordonnance (OASA), il faut consulter les 436 pages de ses directives...

Mes remerciements à Alexandre Martins,
rédacteur du journal *Services Publics*,
pour ses relectures et ses conseils.